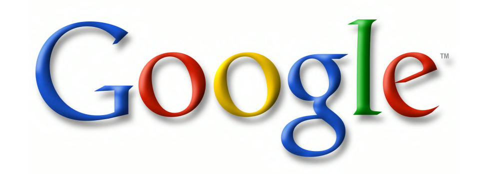
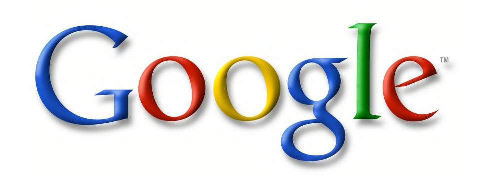
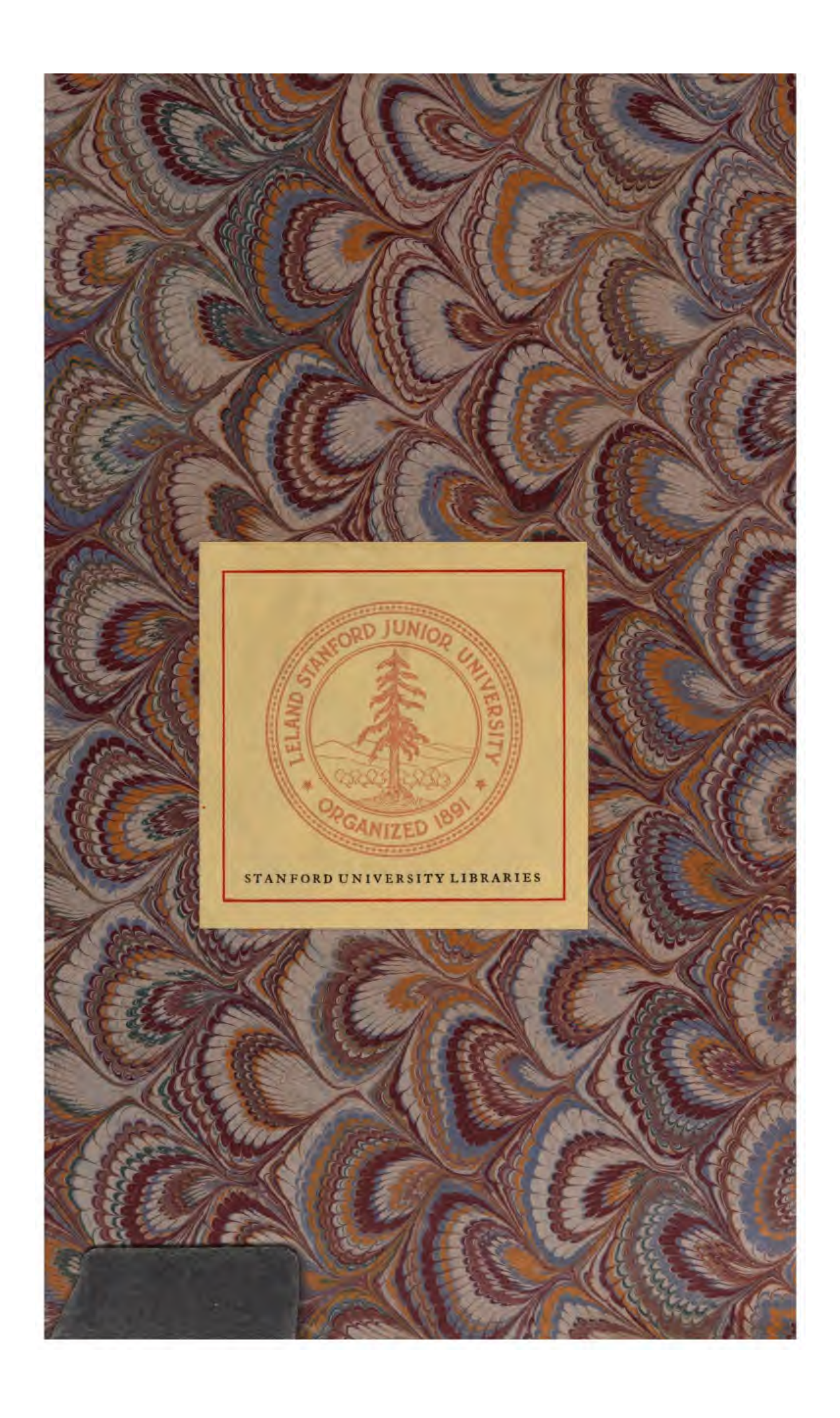
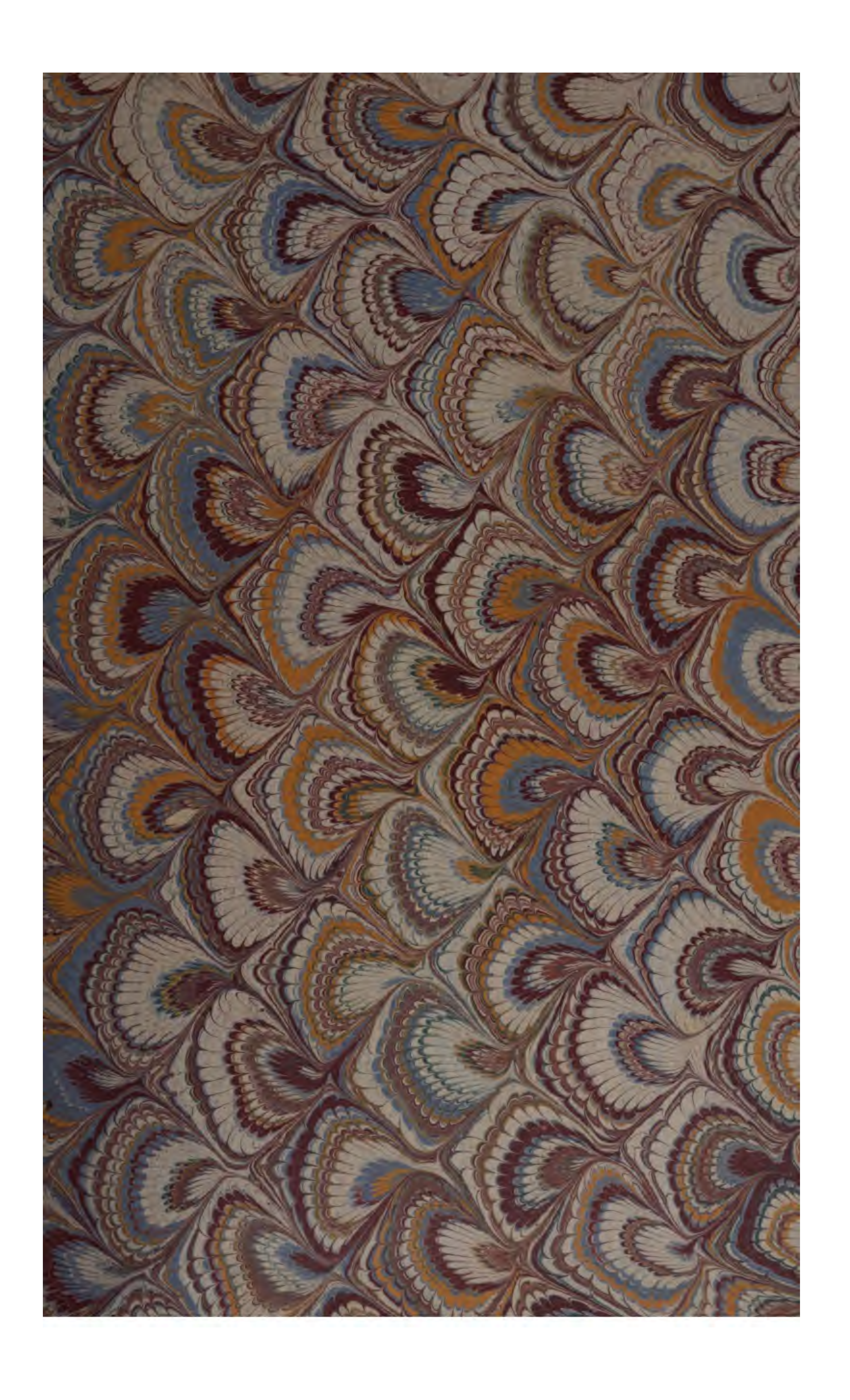







LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES







EXPOSITION·UNIVERSELLE·
1900
COLONIES
FRANÇAISES
NOTICE
DE LA
COMPAGNIE
FRANÇAISE
de
l'Afrique Occidentale
Publiée à l'Occasion de
l'Exposition Universelle
de 1900

NOTICE

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE


EXPOSITION·UNIVERSE
1900
COLONIES
ANÇAISES
NOTICE
DE LA
COMPAGNIE
FRANÇAISE
de
l'Afrique Occidentale
Publiée à l'Occasion de
l'Exposition Universelle
de 1900

NOTICE

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

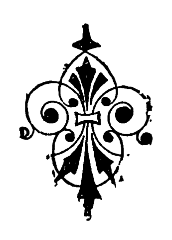
AFRIQUE OCCIDENTALE

NOTICE

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE



LEVALLOIS-PERRET
IMPRIMERIE CRÉTÉ DE L'ARBRE
55, RUE FROMONT, 55

1900

NOTICE

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

CRÉATION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie française de l'Afrique Occidentale a été fondée à Marseille en août 1887 au capital de sept millions de francs (1).

Elle a pris la suite des affaires de la Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique, constituée elle-même, en décembre 1881, par M. C.-A. Verminck, négociant-armateur et fabricant d'huiles à Marseille.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Au moment de sa fondation, la Compagnie française de l'Afrique Occidentale possédait des établissements commerciaux au Sénégal, en Gambie, dans les Rivières du Sud (actuellement Guinée Française), dans la colonie de Sierra-Leone et au Libéria.

Elle a liquidé, il y a quelques années, ses factoreries de Libéria.

Par contre, elle a créé, en 1892, des comptoirs dans la rivière

(1) Le capital a été réduit à six millions en 1897.

Casamance (colonie française), en 1896, à Bissao (dans la Guinée Portugaise), et, en 1898, elle s'établit à la Côte d'Ivoire après avoir acheté les établissements d'une maison française (la Société française de la Côte d'Ivoire) et d'une maison anglaise (F. et A. Swanzy, de Londres).

Son organisation administrative et commerciale comprend actuellement :

En Europe : Le siège social à Marseille, 46, rue Breteuil, et trois succursales :

A Paris, 38, rue de la Chaussée-d'Antin ; à Manchester, 100, Portland street ; à Liverpool, 6, Castle street.

En Afrique : Cinq agences principales, onze agences, huit sous-agences, et un grand nombre de factoreries dont un certain nombre sont dirigées par des employés européens.

COMPTOIRS D'AFRIQUE

Les agences principales, agences et sous-agences sont réparties comme suit dans les diverses colonies :

Sénégal (Colonie française).

Agence principale : Rufisque.

Agences :
- Saint-Louis.
- Dakar.
- Foundiougue (Riv. Saloum).
- Zighinchor (Riv. Casamance).

Sous-Agences :
- Fatik (Riv. Sine).
- Kaolak (Haut Saloum).
- Carabane (Basse Casamance).
- Sedhiou (Haute Casamance).

Gambie (Colonie anglaise).

Agence principale : Bathurst.
Sous-Agence : Mac Carthy.

Guinée Portugaise.

Agence : Bissao.

Guinée Française.

Agence principale : Conakry.

Agences. . . . . { Dubreka (Riv. Dubreka).
Boké (Rio Nunez).

Sous-Agences.. . { Bel-Air (Rio Nung).
Coreah (Riv. Dubreka).
Quoyah (Riv. Quoyah).
Benty (Riv. Mellacorée).
Farmoreah (Riv. Mellacorée).

Sierra-Leone (Colonie anglaise).

Agence principale : Freetown.
Agence : Bonthe (Riv. Sherho).

Côte d'Ivoire (Colonie française).

Agence principale : Grand Bassam.

Agences. . . . . { Grand Lahou.
Assinie.

PERSONNEL EUROPÉEN

Au 31 décembre 1899, le personnel européen de la Compagnie se composait de 191 agents et employés dont 58 en Europe et 133 en Afrique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le premier Conseil d'administration de la Compagnie en 1887 était composé de :

MM. Rey, Président (décédé en 1890);
M.-E. Rodocanachi, Vice-Président;
F. Bohn, Administrateur-Directeur;
J.-B. Amigues;
L. Delpech (décédé en 1896);

MM. A. Féraud;
J. Le Cesne;
Ch. Théryc, Administrateurs.

En mai 1900, le Conseil d'administration est ainsi constitué :

MM. M.-E. Rodocanachi, Président;
A. Féraud, Vice-Président;
F. Bohn, Administrateur-Directeur;
J. Le Cesne, Administrateur-Délégué à Paris;
J.-B. Amigues;
E. Montamat;
A. Rodrigues;
Ch. Théryc;
P. Zarifi.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Les principales opérations de la Compagnie consistent dans la vente de marchandises de fabrication européenne et dans l'achat de produits africains.

Ces ventes et ces achats ont lieu partie directement contre paiement en espèces, partie par voie d'échanges.

Ce dernier mode d'opérer (les échanges) qui servait de base il y a encore une dizaine d'années à la plupart des affaires commerciales à la Côte d'Afrique, est en voie de disparition et fait place, de plus en plus, aux transactions contre espèces.

Les exportations d'Europe et d'Amérique à la Côte d'Afrique consistent principalement en tissus, vêtements, produits alimentaires (sucre, farine, biscuits, huiles, conserves, etc.), spiritueux, tabacs, bougies, savons, meubles, bois, matériaux de construction, sel, fer, poterie, charbon, etc...

Les produits que l'Afrique exporte en Europe et en Amérique sont :

Les graines oléagineuses (arachides, palmistes, sésames), l'huile de palme, le caoutchouc, la gomme copal, les cuirs, le gingembre, les bois d'ébénisterie (acajou).

Et, en moindres quantités :

Le café, le piment, l'ivoire, l'or natif, etc...

Le tableau suivant indique l'importance annuelle des opérations commerciales de la Compagnie (importations et exportations réunies) depuis sa fondation :

1887	fr. 7.000.000
1888	7.500.000
1889	9.000.000
1890	10.000.000
1891	10.500.000
1892	11.000.000
1893	12.000.000
1894	12.000.000
1895	10.000.000
1896	12.000.000
1897	14.000.000
1898	17.500.000
1899	22.000.000

LA COMPAGNIE FRANÇAISE

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Enseignement qui peut ressortir de l'exposition d'une maison de commerce, doit être basé sur des faits et des résultats ; non pas ceux qui lui sont propres, mais ceux qui proviennent de l'ensemble commercial auquel elle a participé avec plus ou moins de bonheur et de succès.

Dans une exposition de ce genre, il ne s'agit pas tant de montrer ce que l'on a fait, que de proclamer ce qu'a produit l'effort commun.

C'est de cet esprit que la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale s'est inspiré dans l'organisation et la présentation de son exposition.

Elle est installée dans six colonies de la Côte Occidentale d'Afrique.

Trois colonies françaises :

Le Sénégal ;

La Guinée Française ;

La Côte d'Ivoire.

Trois colonies étrangères :
Sierra-Leone (Angleterre) ;
Gambie id.
Guinée Portugaise.

Ce sont ces six colonies qu'elle a cherché à faire connaître du public, en lui montrant leur commerce, leur production, leur situation économique et leur développement.

L'Exposition comprend :

1° Une collection complète des produits dont la Compagnie fait le commerce.

2° Une série de courbes statistiques et de notices.

3° Des cartes et des photographies.

Produits

Une vitrine spéciale est affectée à chacune des six colonies, et renferme la collection des produits que la Compagnie y traite. Ces collections ont été prélevées sur les envois de la Côte et n'ont été l'objet d'aucun triage préalable. Elles représentent les produits tels qu'on les classe à la réception. Chaque échantillon est un type d'une qualité ayant sa cote spéciale sur les marchés d'Europe. Seuls les produits traités par la Compagnie figurent dans ces collections.

Le public a ainsi sous les yeux la représentation de la production actuelle de la Côte d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'à la Côte d'Ivoire, sous la forme dans laquelle elle est exportée et livrée à l'industrie. En examinant ces collections, en voyant la variété de produits qu'elles comportent, il pourra comprendre combien riches doivent être des contrées, qui sans culture, sauf pour les arachides et les sésames, fournissent déjà au commerce général un appoint aussi important et aussi varié.

En voyant ce qu'elles donnent déjà pour ainsi dire sans culture, et sans moyens de communication, par le seul fait de la richesse du sol, le public sentira tout ce que l'on peut attendre de ces colonies le jour où elles seront outillées, où les chemins de fer pénétreront dans l'intérieur, où la main-d'œuvre consti-

tuée transformera la production spontanée en culture régulière et méthodique.

Dans une autre partie de cette notice, nous étudierons chaque colonie et chaque produit. Nous serons heureux que le lecteur veuille bien s'y reporter. La lecture de ces notes le renseignera succinctement, mais assez complètement, sur toutes les questions touchant le commerce général de l'une quelconque de ces colonies, et le commerce particulier des principaux produits qui s'y traitent.

Statistique

Si aride que soit la statistique, c'est encore elle qui fait le mieux saisir un mouvement déterminé. Une courbe dressée sur des chiffres exacts, retrace la situation commerciale et économique d'un pays pendant un certain laps de temps. Elle exprime avec une exactitude pour ainsi dire photographique les phases de son existence et fait ressortir d'une façon saisissante les conséquences que peuvent avoir sur les affaires d'un pays, des faits, des événements et des mesures qui sont venus les influencer.

C'est dans cet ordre d'idée qu'il nous a paru intéressant de représenter le mouvement commercial de chacune des colonies dont nous nous occupons par une série de courbes comprenant la période de dix années qui vient de s'écouler.

Ces courbes indiquent :

Les importations,
Les exportations,
Les recettes locales,
L'ensemble du mouvement commercial.

Dans les tableaux affectés à la Guinée Française et à Sierra-Leone il a été tracée une courbe spéciale des exportations de caoutchouc dans ces deux colonies.

Nous expliquerons plus loin, dans le paragraphe concernant le commerce du caoutchouc, les raisons pour lesquelles les exportations de ce produit de Sierra-Leone sont allées en diminuant ces dernières années pendant que celles de la Guinée Française

allaient en augmentant. Les deux courbes présentées feront saisir d'une façon tangible le fait signalé.

Une courbe spéciale indique l'ensemble du commerce des six colonies. Elle montre qu'en 10 ans, en suivant une progression très variable, leur commerce a considérablement augmenté.

L'examen de cette série de tableaux permettra de constater le développement commercial de nos colonies françaises. En le comparant avec celui des colonies étrangères voisines on verra que l'évolution de nos colonies s'est produite dans des conditions encore plus satisfaisantes que pour les colonies étrangères.

Cartes

La Compagnie expose deux cartes.

La première est une carte manuscrite œuvre de M. Hausermann. Elle représente l'ensemble des possessions françaises de l'Afrique Occidentale.

Le réseau télégraphique terrestre, reliant toutes nos colonies entre elles, tel qu'il se présente actuellement, y a été reporté. Les lignes en projet y sont indiquées.

Les voies ferrées déjà existantes y sont relevées ainsi que celles en cours d'exécution et en projet.

Afin que l'on puisse se rendre facilement compte de l'importance de ses possessions et des distances qui séparent les principaux centres commerciaux entre eux, le contour de la France dessiné à la même échelle a été appliqué sur cette carte en faisant coïncider à peu près, Brest avec Saint-Louis, Paris avec Adrar, Nice avec Sikasso. Le public pourra ainsi d'un seul coup d'œil, en faisant la comparaison avec les trajets qui lui sont familiers, mesurer la distance qui sépare Dakar de Bamako, Conakry de Couroussa, Kayes de Timbo. Par analogie, il se rendra compte de la distance de Kayes à Tombouctou, de Grand-Bassam à Kong, de Cotonou à Say. Il comprendra aussi l'importance des travaux entrepris, en voyant qu'un chemin de fer de Kayes à Bamakou correspond en France à une ligne de Poitiers à Grenoble, que le chemin de fer de Conkry au Niger est l'équivalent d'une ligne de Bayonne à Cette.

L'étude de cette carte fera, espérons-nous, saisir l'ensemble géographique de nos possessions africaines, et l'énorme valeur qu'elles représenteront pour la France le jour où les chemins de fer les mettront en communication les unes avec les autres et permettront aux marchandises et aux produits de circuler librement et à bon marché de la Côte à l'intérieur et réciproquement.

La seconde est la carte des établissements de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale dressée d'après celle du Comité de l'Afrique Française qui a bien voulu en mettre le cliché à notre disposition.

De façon à montrer l'activité du commerce de l'Afrique Occidentale avec l'Europe, les lignes régulières de navigation reliant les ports de la Côte aux ports européens ont été indiquées. Il nous a paru que cette indication devait avoir pour effet de démontrer l'importance des transactions commerciales qui ont nécessité la création d'aussi nombreuses lignes régulières. Ces lignes sont au nombre de douze.

Il y a lieu d'ajouter ici que ces lignes sont très loin de suffire aux besoins du commerce. Malgré leurs services fréquents elles ne représentent certainement pas la moitié du tonnage constaté dans les ports de la Côte.

*
* *

Il y a lieu de signaler encore comme se rattachant à la partie technique de l'Exposition de la Compagnie :

1° Un plan en relief représentant un modèle de factorerie africaine.

Nous avons groupé et disposé, de la façon que l'expérience nous a enseigné être la plus pratique, tout ce qui constitue une factorerie d'une certaine importance. Ce plan n'a d'autre mérite que de faire connaître ce qu'est une factorerie et de montrer le genre et l'importance des bâtiments qui sont indispensables à la nature des affaires que l'on fait là-bas.

2° Une collection d'oiseaux du Sénégal qui est complétée par deux petites vitrines, contenant des dépouilles d'oiseaux telles qu'on les reçoit de la Côte.

Cette exposition est présentée dans un cadre que nous avons cherché à approprier le plus possible à sa nature et à son but.

Le pavillon en lui-même n'a rien de colonial, mais il est tendu à l'intérieur de pagnes indigènes, tissés, teints et brodés par les noirs. Les meubles sont en acajou de la Côte d'Ivoire.

Une frise de M. Maurice Otto indique la progression commerciale des trois colonies françaises : Sénégal, Guinée Française, Côte d'Ivoire, et le mouvement des exportations de caoutchouc dans ces colonies pendant ces dernières années.

M. Albert Lambert a peint au plafond une allégorie représentant la France apportant par le commerce la richesse et la prospérité en Afrique.

Quatre grands panneaux de M. F. Thévenot, personnifient les quatre principales colonies : Sénégal, Guinée Française, Côte d'Ivoire, Sierra-Leone.

Sur les murs extérieurs nous avons réuni une collection de photographies dont une grande partie est due à l'obligeante amitié de MM. Noirot, Maclaud et Bonnassies.

SÉNÉGAL

Les établissements que la France possède au Sénégal remontent au xive siècle. En 1345 des marchands dieppois et rouennais se formèrent en société pour faire le commerce dans ces régions. La ville de Saint-Louis fut fondée en 1390. Le commerce fut tout d'abord assez prospère, mais la guerre de Cent ans vint arrêter leurs affaires qui continuèrent à péricliter de plus en plus jusqu'au moment où Richelieu, préoccupé de cette situation, chercha à y porter remède par des procédés nouveaux. Ces procédés eurent pour effet de développer les transactions commerciales mais qui ne profitèrent guère à ceux qui les appliquèrent. Ce fut lui qui en 1628 créa la première compagnie privilégiée. Diverses sociétés à monopole plus ou moins étendu, se succédèrent ensuite, sans grand succès d'ailleurs, dans l'exploitation de l'Afrique Occidentale jusqu'en 1792. Les plus célèbres furent la Compagnie des Indes occidentales fondée par Colbert en 1664, et la grande Compagnie des Indes qui échoua si piteusement entre les mains du financier Law.

De 1690 à 1773, le Sénégal devint à deux reprises possession anglaise. Il fut rendu une première fois à la France au traité de Ryswick en 1695 et sous Louis XV le marquis de Lauzun en chassa les Anglais après une brillante campagne. Sous le pre-

mier empire, le Sénégal fut une troisième fois occupé par l'Angleterre mais les traités de 1815 le reconnurent à nouveau colonie française.

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles et jusqu'en 1848, le commerce se bornait presque à la traite des esclaves. L'exploitation des produits du pays était à peu près nulle et ne consistait qu'en quelques faibles exportations de gomme arabique. Ce n'est qu'à partir de 1850 que la colonie commença à se développer sous la vigoureuse impulsion de Faidherbe. Celui-ci conquit et pacifia le pays, lui donna une organisation. Depuis lors la progression du commerce s'est régulièrement poursuivie.

La conquête du Soudan graduellement accomplie depuis vingt ans et heureusement terminée en 1898 par la prise de Samory, a ouvert de nouvelles contrées à notre commerce. Le Soudan qui, pendant toute la période de conquête constituait une colonie autonome, a été partagé en 1899 entre les différentes colonies côtières dont, en fait, il constituait l'Hinterland. Les frontières du Sénégal ont été reportées à la suite de ce partage : à l'Est jusqu'au bassin du moyen Niger et au Sud jusqu'aux premiers contreforts du Foutah-Djallon.

Administration

La colonie est dirigée par un Gouverneur, assisté d'un Conseil privé, composé de hauts fonctionnaires et de notables habitants. Ce gouverneur est en même temps Gouverneur Général des possessions françaises de l'Afrique Occidentale.

Un Directeur de l'Intérieur et un Directeur des Affaires Indigènes sont à la tête des services administratifs de la colonie.

Un Conseil Général, élu par le suffrage universel, vote le budget et les règlements concernant l'Administration locale.

La colonie est divisée en communes (Saint-Louis, Dakar, Rufisque, Gorée) et en territoires indigènes. Chaque commune

nomme un Conseil municipal. Les territoires indigènes sont gérés par des administrateurs nommés par le Gouverneur.

Recettes locales

Régime douanier. — La colonie est sous le régime des tarifs différentiels. Des droits de diverses natures sont perçus à l'entrée et à la sortie. Ce sont :

1° Droits d'importation. — Les produits de toutes provenances sont soumis à un droit d'importation *ad valorem* de 5 0/0.

2° Taxe de Consommation. — Les alcools, armes, et munitions tabacs sont soumis à des droits spécifiques élevés.

3° Droits de douane. — Les produits étrangers sont taxés d'un droit de 7 0/0 en plus des droits d'importation et de consommation.

Exception est faite pour les territoires de la Casamance, où les droits de consommation sont seuls perçus.

4° Droits de sortie. — Tous les produits exportés de Casamance sont frappés d'un droit *ad valorem* de 7 0/0.

A la suite du partage du Soudan, qui a fait le Sénégal pays limitrophe de la Guinée Française, pour arriver à une égalité commerciale avec cette colonie où des droits de sortie sont perçus, les caoutchoucs exportés du Sénégal sont taxés depuis le 1er janvier 1900 d'un droit de 5 0/0. Le tarif de 7 0/0 précédemment appliqué en Casamance a été maintenu dans ce cercle.

Octroi. — Les villes de Saint-Louis et Dakar ont établi des droits d'octroi.

Patentes. — Des droits de patentes ont été établis au Sénégal ; ils sont divisés en trois catégories.

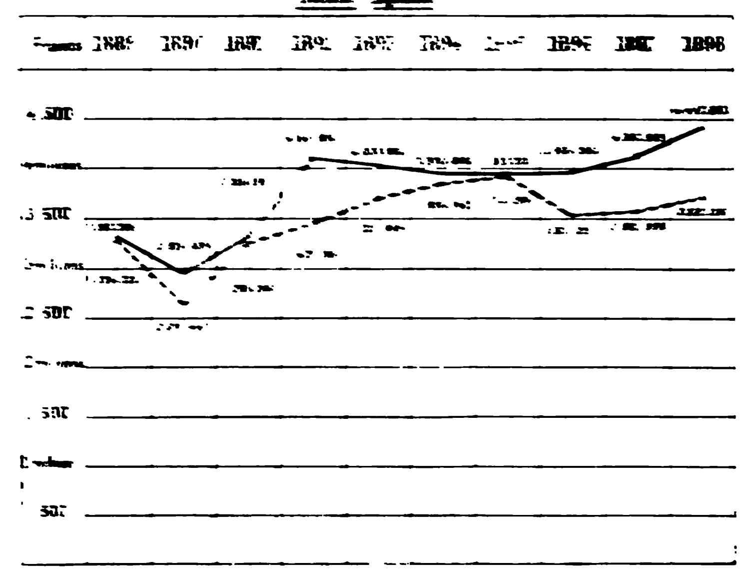
Navigation. — Des droits de tonnage et de cabotage sont perçus dans la colonie. Gorée est port franc.

La situation financière du Sénégal est satisfaisante. On peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

	Recettes	Dépenses
1889	[illegible].365.798 francs	[illegible].374.722 francs
1890	2.974.63[illegible] —	2.630.443 —
1891	3.319.195 —	[illegible].295.406 —
1892	4.142.850 —	[illegible].479.105 —
1893	[illegible] —	3.719.964 —
1894	3.931.606 —	3.836.347 —
1895	[illegible] —	[illegible].962.0[illegible] —
1896	3.963.354 —	[illegible].714.215 —
1897	4.190.369 —	3.361.356 —
1898	4.147.893 —	[illegible].721.176 —

SENEGAL

Recettes Dépenses



Commerce

Le Sénégal est dans une situation commerciale des plus florissantes. Les dernières années ont marqué des progrès considérables. Le commerce qui était en 1891 de 31 millions de francs

est passé en 1899 à plus de 65 millions, soit une augmentation de 100 0/0 portant également sur les importations et les exportations. La principale exportation du Sénégal est l'arachide, d'où il résulte que, comme tous les pays à monoculture, son commerce peut d'une année à l'autre présenter des fluctuations assez considérables suivant l'abondance ou la médiocrité de la récolte. Mais la surface cultivée ayant été beaucoup augmentée par les indigènes en ces dernières années, les progrès sont assez considérables pour qu'une mauvaise récolte ait encore une certaine importance et puisse assurer à la colonie un mouvement commercial suffisant.

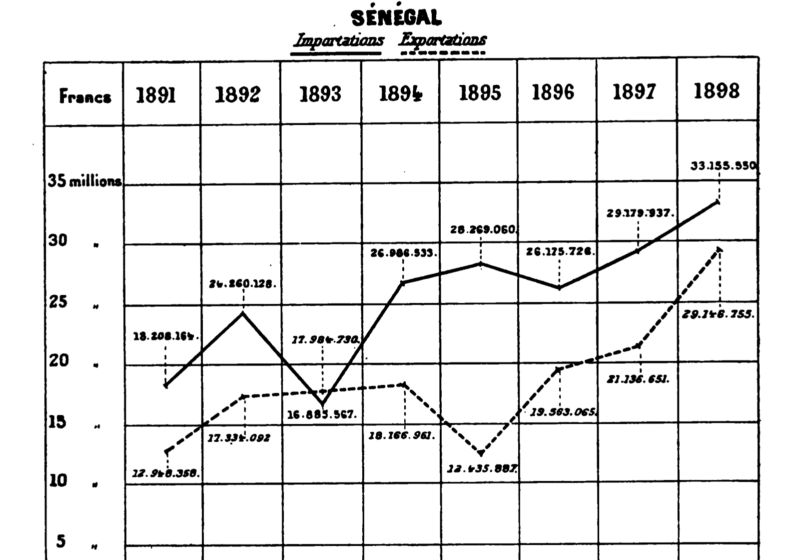
Le tableau suivant donne le mouvement du commerce du Sénégal depuis 1890 :

SÉNÉGAL
Mouvement du Commerce

	Importation.	Exportation.	Total.
	—	—	—
1891....	18.208.164 fr.	12.948.358 fr	31.156.522 fr
1892....	24.260.128	17.334.092	41.594.220

	Importation.	Exportation.	Total.
	—	—	—
1893....	16.835.567	17.984.730	34.870.297
1894....	26.986.533	18.166.971	45.153.207
1895....	28.269.060	12.435.887	40.704.947
1896....	26.175.726	19.563.065	45.738.791
1897....	29.179.935	21.136.651	50.316.588
1898....	33.155.550	29.146.755	62.302.305
1899....	50.059.834	23.546.425	73.606.250

Exportations. — Les principaux produits d'exportation sont les arachides, le caoutchouc, la gomme, puis les oiseaux vivants et empaillés, les palmistes, l'or, la cire, etc... Le tableau page 19 montre l'importance de ces diverses exportations et des progrès qui ont été faits au cours de ces dernières années.



Travaux publics

De grands travaux publics ont déjà été affectués dans la colonie ; d'autres sont en cours d'exécution, d'autres enfin sont

Exportation du Sénégal

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Oiseaux vivants.	63.256	104.872	24.152	15.879	17.147	17.350	21.705	57.755	33.926
— empaillés.			47.123	31.243	46.793	47.913	180.102	204.944	223.243
Bétail.	600	915	1.167	573	726	2.136	859	7.955	17.235
Chevaux, ânes.							1.720	2.900	13.387
Cuir.	»	150.241	106.412	47.366	50.045	16.134	6.349	10.510	8.890
Cire.	34.432	26.992					11.278	18.034	2.761
Ivoire.	18.145	10.595	18.070	19.763	8.606	13.815	9.990	11.277	51.347
Palmistes	199.492	222.402	195.272	71.374	169.872	76.851	62.576	64.249	89.780
Arachides.	5.450.555	5.479.717	11.635.944	11.559.030	11.357.578	7.661.684	9.146.012	8.340.626	13.656.559
Gomme arabique..	3.310.825	4.255.925	3.841.070	2.597.440	2.193.542	2.328.816	2.979.742	4.669.531	4.466.245
Caoutchouc.	323.932	172.956	92.272	755.964	983.633	569.173	627.980	545.413	1.191.849
Bentamaré.	»	»	»	»	»	»	»	»	1.089
Or..	120.069	362.421	53.748	36.641	59.301	98.664	150.904	255.132	386.598
Autres produits	2.995.410	2.161.312	1.314.292	2.849.457	3.279.728	1.603.352	22.079	6.947.825	50.236
Réexportation.							6.341.769		9.024.514
Totaux.	12.516.716	12.948.358	17.334.002	17.984.730	18.166.971	12.435.888	19.563.065	21.136.651	29.189.659

en projet. Parmi les travaux déjà exécutés citons les quais de Saint-Louis, le pont Faidherbe à Saint-Louis, les wharfs de Rufisque, le chemin de fer de Dakar-Saint-Louis sur une distance de 265 kilomètres, le chemin de fer de Kayes vers le Niger sur plus de 200 kilomètres. Cette dernière ligne en construction doit atteindre le Niger au nord de Bammako vers 1905, elle aura alors près de 500 kilomètres. Comme autres travaux en cours, il convient de citer les adductions d'eau potable aux villes de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, et surtout la construction à Dakar d'un grand port de commerce et d'un port de guerre.

Un chemin de fer de pénétration à travers le Sine et Saloum se rattachant au Dakar-Saint-Louis et devant plus tard se continuer vers Kayes est à l'étude, ainsi que des travaux pour l'amélioration des ports de Saint-Louis et Rufisque.

Instruction publique

La colonie a fait avec l'aide des missionnaires de sérieux efforts pour développer l'instruction publique. La connaissance de la langue française se répand de plus en plus parmi les indigènes. La colonie entretient 46 écoles dont 9 écoles primaires à Saint-Louis-Dakar, Rufisque et Gorée. Il y a en outre une école secondaire à Saint-Louis, et une école dite des Fils de Chef, où les fils des notables indigènes reçoivent une certaine instruction. Il faut encore ajouter qu'en plus des écoles que la colonie entretient, elle délivre chaque année un certain nombre de bourses à des jeunes gens des deux sexes pour leur permettre de compléter leur instruction en France.

Lignes de navigation

Sept lignes de navigation relient régulièrement le Sénégal à l'Europe. Ce sont :

1° La Compagnie des Messageries Maritimes. Départs de Bordeaux deux fois par mois.

2° La Compagnie des Transports Maritimes. Départ de Marseille une fois par mois.

3° La Compagnie des Chargeurs-Réunis. Départs du Havre et Bordeaux, deux fois par mois.

4° La Compagnie Fraissinet. Départ de Marseille une fois par mois.

5° La Woermann Linie. Départs de Hambourg deux fois par mois.

6° L'African Steamship C°. Départs de Hambourg et Rotterdam deux fois par mois.

7° L'African Steamship C°. Départs de Liverpool trois fois par mois.

En plus de ces lignes régulières, la plupart des maisons de commerce de Bordeaux et de Marseille, installées au Sénégal, possèdent des vapeurs faisant des services nombreux et à peu près réguliers entre la Colonie et ces deux ports français. Tous les ans, à l'époque de l'enlèvement des arachides, de janvier à mai, un nombre important de vapeurs sont en outre affrétés par les maisons de commerce.

GUINÉE FRANÇAISE

Les pays connus sous le nom de Rivière du Sud (Rio Compony, Rio Nunez, Rio Pongo, Mellacorée, etc...) restèrent jusqu'en 1889 dépendances du Sénégal. Ils furent alors constitués en colonie autonome, sous le nom de Guinée Française, par M. Etienne, Sous-Secrétaire d'État aux colonies. M. Ballay en fut le premier gouverneur ; il occupe encore ce poste.

Peu après la création de la colonie de la Guinée Française, les chefs des riches plateaux du Foutan-Djallon acceptèrent notre protectorat.

L'occupation de tout ce pays en le mettant à l'abri des incursions des peuples voisins, en assurant la sécurité des routes, établit rapidement un courant commercial vers Conakry. Les caravanes du Foutah purent circuler en toute tranquillité, apporter leurs produits à Conakry et s'y approvisionner de marchandises européennes.

L'essor de la Guinée Française fut très rapide et très considérable. Conakry est devenu un des premiers marchés de la Côte d'Afrique et cette ville qui n'existait pas en 1890 compte aujourd'hui près de 10.000 habitants parmi lesquels environ trois cents Européens.

Administration

La colonie est administrée par un Gouverneur et un Secrétaire général, assistés d'un Conseil privé présidé par le Gouverneur et composé de trois fonctionnaires chefs de service, et de trois membres choisis parmi les commerçants. Des Administrateurs sont en outre à la tête des dix cercles dont se compose la colonie.

Recettes locales

Régime douanier. — La colonie n'est pas sous le régime des tarifs différentiels. Toutes les marchandises, quelle que soit leur provenance, sont soumises aux mêmes droits. Ces droits sont de différentes sortes :

1° *Droits de sortie.* — Les produits exportés sont frappés d'un droit de 7 0/0 *ad valorem*. Certains produits pauvres dont il est intéressant d'encourager la culture, comme les sésames, les arachides, les palmistes, ont été dégrevés depuis le 15 janvier 1900.

2° *Droits d'importation.* — A la suite de la dislocation du Soudan et de son partage entre les colonies côtières, la Guinée Française étant devenue limitrophe du Sénégal, afin d'arriver autant que possible à une égalité de régime avec cette colonie, il a été mis un droit de 5 0/0 à l'importation.

3° Taxes de consommation. — Elles sont établies comme suit :

Droit de 5 francs par hectolitre sur les vins, bières et cidres, en cercle.

Droit de 7 francs par hectolitre sur les vins, bières et cidres, en bouteille.

Droit de 140 francs par hectolitre d'alcool pur contenu, sur tous les alcools et spiritueux. Ce droit n'est perçu que depuis le 15 janvier 1900 ; il était auparavant de 35 francs l'hectolitre à 50°, avec augmentation ou diminution proportionnelle au degré.

Un droit de 0,60 par kilog sur le tabac. Avant le 1er janvier 1900, ce droit n'était que de 0,50.

Sont aussi taxés depuis le 15 janvier 1900 quelques autres articles, comme les armes et munitions, le pétrole, le sel.

Droit de mer. — Des droits d'ancrage, de tonnage et de francisation sont établis dans les Rivières, le port de Conakry étant franc de tous droits.

Droit de capitation. — Ces droits ont été établis en 1897 sur tous les indigènes de la Guinée Française.

Patentes. — Des droits de patente existent depuis 1898.

La situation de la Guinée Française est des plus prospères. Sur ses excédents de recette la colonie a pu constituer une caisse de réserve qui est actuellement dotée de 400,000 francs.

Le tableau des recettes et dépenses de la colonie se présente comme suit :

GUINÉE FRANÇAISE
Mouvement des
Recettes & Dépenses

	Recettes.	Depenses.
1890.	368.103 fr.	422.823 fr.

	Recettes.	Dépenses.
	—	—
1891	646.387	459.235
1892	739.013	732.695
1893.	697.632	690.232
1894	576.449	566.134
1895	607.248	565.705
1896	750.087	728.724
1897.	940.800	936.575
1898.	1.769.086	1.345.134
1899.	1.860.000	

Commerce

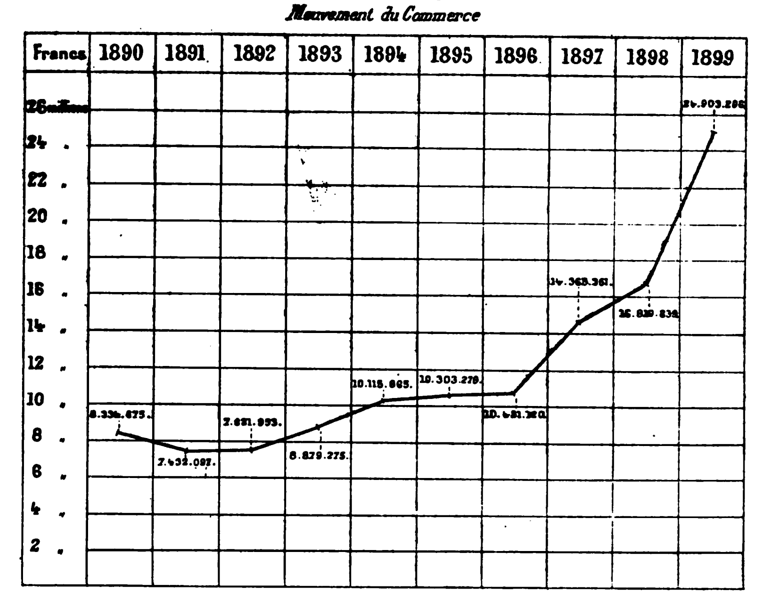
A partir du jour où la Guinée Française a été séparée du Sénégal et dotée d'une administration indépendante son commerce n'a cessé de se développer d'une façon vraiment remarquable. Son mouvement commercial qui était de 8.300.000 francs en 1890 avec 368.000 francs de recettes locales, est passé en 1899 à 25.900.000 francs avec des recettes locales de 1.860.000 francs. Soit en dix ans une augmentation de 300 °/₀. C'est là un résultat qui n'avait jamais encore été atteint dans aucune autre de nos colonies.

Le tableau suivant donne, année par année, la situation commerciale de la Guinée Française.

	Importations.	Exportations.	Total.
	—	—	—
1890.	4.332.604 fr.	4.002.071 fr.	8.334.675 fr.
1891.	4.000.000	3.432.097	7.432.097
1892.	3.609.396	4.011.557	7.621.953
1893.	4·077.577	4.801.698	8.879.275
1894.	4.893.688	5.222.177	10.115.865
1895.	5.072.903	5.230.376	10.303.279
1896. . . .	4.633.980	5.787.140	10.421.120
1897.	7.638.075	6.725.276	14.363.351
1898.	9.019.871	7.799.968	16.819.839
1899.	15.441.710	9.461.496	24.903.206

GUINÉE FRANÇAISE

Mouvement du Commerce



Exportations. — Les produits d'exportation sont tout d'abord le caoutchouc, le bétail, les palmistes, la gomme copal, les cuirs, puis dans une moindre proportion les sésames, les arachides, l'huile de palme, les colas, l'ivoire, l'or, etc...

Le caoutchouc est le principal article d'exportation de la Guinée Française. La colonie a profité dans une large mesure de la plus value de ce produit sur les marchés d'Europe. Lorsqu'un produit hausse en Europe, l'effet s'en fait immédiatement sentir à la Côte par une double manifestation avantageuse. Non seulement le noir reçoit plus d'argent pour la même quantité de produit vendue mais, étant plus riche, il s'approvisionne plus largement d'articles d'importation. Il s'ensuit que le mouvement commercial de la colonie s'augmente, non seulement par la valeur du produit exporté, mais encore par la plus grande quantité de marchandises qu'il faudra importer pour faire face à la demande.

En revanche, une baisse en Europe a pour effet de diminuer la valeur des exportations de la Côte sans apporter aucun chan-

gement dans leurs quantités, en même temps qu'elle réduit le chiffre des importations dans une proportion correspondante à la diminution de la valeur des exportations.

En 1891, l'exportation du caoutchouc était de 829.000 kilogs. Elle est passée en 1899 à 1.857.000 kilogs, soit une augmentation de 120 °/₀. Si l'on considère que la moyenne d'augmentation de la production du caoutchouc dans l'Afrique Occidentale a été durant cette période de 41 °/₀, on constatera que la Guinée Française s'est tenue au-dessus de la moyenne et que, non seulement elle a progressé par suite du mouvement général, mais aussi au détriment de ses voisins. En effet, la colonie de Sierra-Leone a vu tomber considérablement son exportation de caoutchouc en ces dernières années.

Les quantités de caoutchouc exportées de la Guinée Française, de 1891 à 1899, ont été de:

GUINÉE FRANÇAISE
Exportation du Caoutchouc

1891	829.244	kilogs
1892	952.089	—

1893	996.466	—
1894	996.254	—
1895	947.389	—
1896	951.062	—
1897	1.399.994	—
1898	1.693.910	—
1899	1.857.130	—

Il y a lieu de mentionner également le bétail, comme un des gros articles d'exportation de la Guinée. En 1893 la valeur du bétail exporté était de 3.440 francs. En 1899, cette valeur s'élevait à 883.382 francs.

Le tableau, page 31, permettra de se rendre compte de l'importance des diverses exportations, et des progrès qui ont été faits au cours de ces dernières années.

Importations. — Jusqu'en 1897 le chiffre des importations est resté sensiblement égal à celui des exportations. Depui 1897 un écart important s'est produit en faveur des importations en raison des entrées de matériel et de fournitures destinées aux travaux publics.

GUINÉE FRANÇAISE
Mouvement des Importations & Exportations

Travaux publics

La colonie a déjà entrepris de grands travaux publics, tels que le port de Conakry et la route du Foutah-Djallon.

Cette route, qui relie Conakry aux premiers contreforts du Foutah, a 137 kilomètres de longueur. Elle est établie sur une plateforme de 6 mètres de largeur et compte vingt ponts en fer.

La colonie vient de commencer la construction d'un chemin de fer qui ira de Conakry à Kardamania sur le Niger en traversant le Foutah-Djallon. Le parcours sera d'environ 500 kilomètres. Le premier tronçon de Conakry à Friguiagbé, soit 114 kilomètres, a été entrepris au moyen d'un emprunt contracté par la colonie. Les travaux sont sous la direction du capitaine du génie Salesses qui en a fait l'étude.

Instruction publique

Lorsque fut créée la colonie de la Guinée Française, en 1890, il n'existait qu'une seule école dans le Rio Nunez dirigée par les Pères du Saint-Esprit. Un des premiers soucis de l'Administration fut de chercher à développer l'Instruction. Dans ce but elle prêta le plus grand concours aux missions. Et en 1898, la colonie possédait 9 écoles, dont une école professionnelle à Conarky. Ces établissements ont été fréquentés la même année par 297 garçons et 66 filles. Les écoles de filles sont dirigées par les sœurs Saint-Joseph de Cluny.

Lignes de navigation

Six lignes de navigation relient régulièrement la Guinée Française à l'Europe. Ce sont :

1° La Compagnie Fraissinet partant de Marseille une fois par mois;

2° La Compagnie des Chargeurs-Réunis. Départ du Havre et de Bordeaux une fois par mois;

Exportations de la Guinée Française

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Cuirs de bœufs	194.501	»	168.139	161.246	215.059	164.289	207.409	234.706	233.738
Ivoire	7.370	»	9.505	14.600	17.391	15.804	19 287	27.112	53.315
Colahs	108.916	»	48.707	140.580	140.148	159.052	26.791	62.649	37.631
Palmistes	316.312	»	346.786	302.260	362.403	381.014	388.211	435.936	398.749
Arachides	253.882	»	103.065	198.085	196.892	46.199	21.940	23.885	65.699
Sésames	336.310	»	97.399	15.518	130.826	46.694	109.160	108.681	82.953
Café	»	»	694	3.496	2.345	1.553	3 025	1.609	»
Gomme copal	108.779	»	208.711	279.803	321.852	286.713	292.161	268.864	267.716
Huile de palme	64.586	»	70.585	78.810	68.184	93.156	47.197	59.691	49.683
Caoutchouc	2.487.740	»	2.856.267	3.487.632	3.486.889	3.552.714	3.815.038	4.899.979	5.939.186
Or	4.971	»	5.718	8.567	10.065	30.024	9.206	»	»
Bétail	»	»	»	3.440	228.999	402.600	444.577	518.366	537.950
Cire	»	»	6.769	2.651	12.920	17.400	26.075	17.889	34.406
Riz	5.291	»	6.732	6.849	3.759	14.011	10.018	6.426	»
Gingembre	»	»	»	»	»	230	363	278	»
Autres produits	113.191	»	22.480	17.561	24.445	366.682	366.682	59.105	56.942
Totaux	4.002.076	»	4.012.557	4.801.698	5.222.177	5.787.140	5.787.140	6.725.276	7.799.968

3° La Woermann Linie. Départ de Hambourg une fois par mois;

4° L'African Steamship C°. Départs de Hambourg et Rotterdam deux fois par mois;

5° L'African Steamship C°. Départs de Liverpool trois fois par mois;

6° La Compagnie Franco-Belge. Départ de Anvers une fois par mois.

Le mouvement du port de Conakry est très actif. Ce port est en relations constantes avec les diverses rivières de la colonie, au moyen de goëlettes qui font le transit d'un point à l'autre. Au cours de l'année 1898, sur 3.736 navires qui sont entrés dans le port 2,900, provenaient du cabotage de la colonie et des colonies voisines.

Au cours de la même année, le mouvement du port a été de 23.487 tonnes à l'embarquement et au débarquement.

COTE D'IVOIRE

Dès le XIIIe siècle des marins français fréquentaient la Côte d'Ivoire. Au XVIIe siècle des traités réguliers furent passés avec les chefs du pays qui nous assuraient la possession de certains points de la côte, mais l'occupation n'en fut jamais faite d'une façon vraiment effective. Ces établissements étaient abandonnés dans le courant du XVIIIe siècle.

C'est en 1835 que furent fondés les établissements que la France possède actuellement à la suite d'une expédition commandée par le prince de Joinville. En 1849 le capitaine Faidherbe fit une seconde expédition dans ce pays et construisit le fort de Grand-Bassam.

La Côte d'Ivoire resta dépendance du Sénégal jusqu'en 1890, époque à laquelle elle fut rattachée au gouvernement de la Guinée Française. En 1893, à la suite des belles explorations de M. le capitaine Binger qui étendirent en ces régions la zone d'influence de la France, la Côte d'Ivoire fut constituée en colonie autonome. M. Binger en fut le premier gouverneur.

Il n'existe encore de comptoirs commerciaux que dans la partie Est de la colonie, c'est-à-dire dans les régions de Grand-Lahou, Grand-Bassam et Assinie. La côte Ouest a été jusqu'à

présent presque délaissée par suite de l'insécurité que présente un établissement dans ces parages étant donné l'esprit d'hostilité des indigènes et les difficultés d'accès.

Administration

La colonie est dirigée par un Gouverneur assisté d'un Secrétaire général et d'un Conseil privé, composé de trois fonctionnaires et de trois commerçants. La colonie est divisée en cercles gérés par des Administrateurs.

Recettes locales

Régime douanier. — Comme conséquence aux traités franco-anglais de 1898 les tarifs différentiels qui jusqu'alors existaient dans la colonie furent abolis.

Il existe maintenant deux sortes de droits :

1° Droits de consommation. — Toutes les marchandises, quelle que soit leur provenance, sont frappées à l'importation d'un droit de 10 0/0, à l'exclusion des alcools, spiritueux, armes, munitions et tabacs, etc., qui sont soumis à des droits spécifiques plus élevés ;

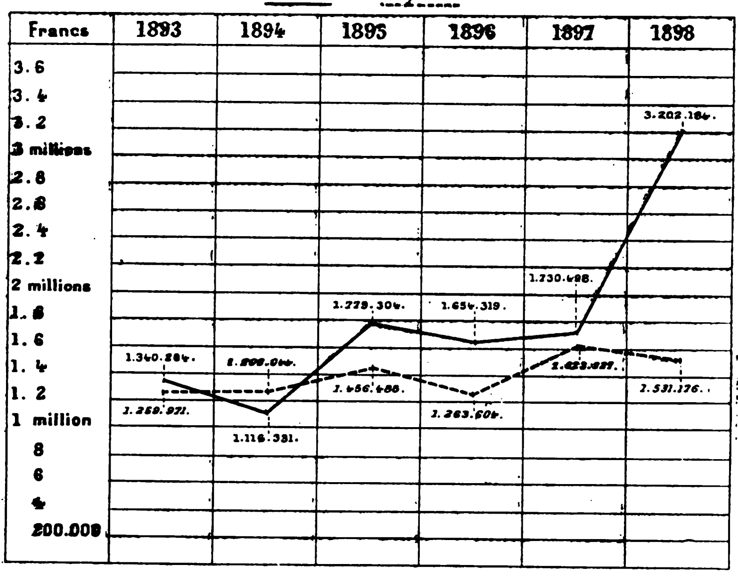
2° Droits de sortie. — Un droit de 6 fr. 50 est perçu sur toutes les billes de bois exportées de la Côte d'Ivoire.

Les droits de douane sont les seuls droits qui soient actuellement perçus dans la colonie. Sa situation financière est bonne. Elle se présente comme suit :

	Recettes.	Dépenses.
1893.	1.340.264 fr.	1.259.971 fr.
1894.	1.116.331	1.293.044
1895.	1.779.304	1.456.488
1896.	1.654.319	1.263.604
1897.	1.730.498	1.623.927
1898.	3.202.184	1.531.176

CÔTE D'IVOIRE

Recettes *Dépenses*



Commerce

Le commerce de la Côte d'Ivoire s'est développé d'une façon continue depuis la création de la colonie.

Il était en 1893 de 6.800.000 francs. En 1899 il s'élevait à 15.500.000 francs. Soit en sept ans une augmentation de 100 0/0, partagée également entre les importations et les exportations.

Ci-dessous le tableau du mouvement commercial de la colonie.

	Importations.	Exportations.	Total.
1893. . .	4.362.096 fr.	2.475.487 fr.	6.837.583 fr.
1894. . .	4.069.409	3.124.053	7.193.462
1895. . .	3.706.451	2.299.596	6.706.047
1896. . .	4.399.787	4.638.413	9.038.201
1897. . .	4.718.661	4.693.830	9.412.491
1898. . .	5.047.156	5.598.742	10.645.898
1899. . .	5.863.255	6.389.886	12.253.141

Exportations. — Les principaux produits d'exportation sont le caoutchouc, l'acajou, l'huile de palme, les palmistes, l'or, le café, et dans une moindre proportion, l'ivoire, la gomme copal, le piment rouge, le poivre, etc.

Les grands progrès de l'exportation en ces dernières années sont principalement dus à l'augmentation du commerce du caoutchouc. Les indigènes en effet commencent à se livrer à cette récolte et, si leurs procédés sont encore rudimentaires, il est certain que dans l'avenir, quand ils les auront améliorés, les caoutchoucs de la Côte d'Ivoire pourront compter parmi les bonnes espèces.

Le tableau suivant permettra de juger du mouvement des exportations depuis la création de la colonie.

Exportations de la Côte d'Ivoire

	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Acajou . . .	571.324	469.481	472.406	294.455	647.705	1.484.644	1.142.615
Bois de teint.	12.068	42.927	9.876	4.211	4.880	3.375	3.260
Café.. . . .	79.607	76.155	115.360	59.237	94.780	113.070	103.428
Caoutchouc.	174.709	231.097	418.371	284.625	440.191	583.663	1.304.217
Coprah. . .	219	412	158	211	618	350	»
Fibres de Palmier..	1.691	86	1.396	3.728	13.088	13.98[illegible]	3.173
Huile de Palme.. .	2.279.170	3.029.332	2.116.194	2.089.908	2.004.832	1.628.065	1.745.788
Ivoire. . . .	11.835	30.987	20.847	24.170	27.534	20.695	18.057
Palmistes. .	194.909	260.818	266.867	252.781	212.142	341.891	385.305
Cuirs, Peaux	1.422	2.337	19.355	35.146	17.255	2.938	180
Or	411.690	217.989	628.357	656.896	918.356	495.070	313.152
Gomme copal. . .	»	»	»	»	1.638	1.543	551
Autr.articles	90	474	222	1.083	216.768	29.371	27.430
Totaux. .	3.738.734	4.362.096	4.069.409	3.706.451	4.399.787	4.718.661	5.047.156

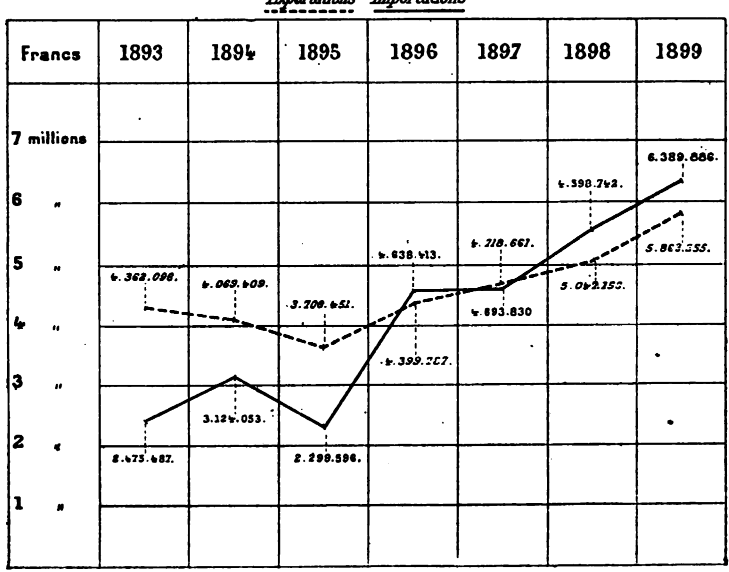
CÔTE D'IVOIRE

Mouvement du Commerce

Francs
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
12 millions
10 "
8 "
6 "
4 "
2 "
6.837.583.
7.193.462.
6.206.047.
9.038.201.
9.412.491.
10.645.898.
12.253.141.

CÔTE D'IVOIRE

Exportations *Importations*



Travaux publics

La colonie a commencé ou mis à l'étude de grands travaux publics. Plusieurs phares ont été construits ou sont en construction de Bérébi à Assinie. Le wharf de Grand-Bassam est sur le point d'être achevé ; il sera ouvert au commerce au mois de septembre de cette année. Un pont est en construction sur la lagune de Grand-Bassam.

Le capitaine Houdaille, à la suite de sa mission à la Côte d'Ivoire, étudie actuellement, la construction d'une voie ferrée vers Kong, dont le point de départ serait la ville de Bingerville, nouvelle capitale de la Colonie, que l'on créerait dans la lagune sur la baie d'Abidjean près de Petit-Bassam. Cette baie serait transformée en port de commerce par le creusement d'un canal qui mettrait la lagune en communication avec la mer.

Instruction publique

La première école a été créée à Grand-Bassam en 1897. Grâce au zèle des missionnaires et aux ressources mises à leur disposition par l'administration, 7 écoles sont aujourd'hui ouvertes, et fréquentées par 55 élèves.

Lignes de navigation

La colonie de la Côte d'Ivoire est rattachée à l'Europe par quatre lignes de navigation régulières :

1° La Compagnie des Chargeurs Réunis du Hâvre et de Bordeaux. Départ une fois par mois.

2° La Compagnie Fraissinet de Marseille. Départ une fois par mois.

3° L'African Steamship C°. Départ de Hambourg et Rotterdam une fois par mois.

4° L'African Steamship C°. Départs de Liverpool deux fois par mois.

En dehors de ces lignes régulières peu de navires fréquentent les ports de la Côte d'Ivoire. Les produits exploités jusqu'ici dans cette colonie n'étant guère que des produits riches, ne constituent qu'un fret relativement restreint.

Dès que les moyens d'embarquement auront été améliorés le commerce de la Côte d'Ivoire augmentera nécessairement par le simple fait de l'exploitation de certains produits trop pauvres pour supporter les frais actuels de manutention.

SIERRA-LEONE

(COLONIE ANGLAISE).

La colonie anglaise de Sierra-Leone est une colonie de la Couronne, ce qui veut dire qu'elle est placée sous l'autorité directe du gouvernement anglais.

Bien que dès la fin du XVIe siècle, les Anglais aient fréquenté ces parages, ils ne s'y installèrent pas d'une façon définitive. Le premier traité indiquant nettement une prise de possession par l'Angleterre du territoire de Sierra-Leone date de 1788. D'autres traités intervinrent en 1807 et 1825, qui étendirent jusqu'à la rivière Sherbro les territoires cédés à l'Angleterre.

Ce n'est qu'à partir de 1870, que le développement commercial de la colonie se fait surtout sentir.

L'exportation du caoutchouc y vient apporter son appoint et, grâce au commerce dont il fut l'objet, toute la colonie s'enrichit.

Sous l'influence politique anglaise la colonie s'est développée rapidement au point de vue moral. Commercialement, politiquement, économiquement, Sierra-Leone est la colonie la mieux organisée de la Côte d'Afrique. Elle a aujourd'hui une vie propre, une existence personnelle qu'on ne trouve pas encore ailleurs.

Administration

Un Gouverneur nommé par la Reine est à la tête de la colonie. Il est assisté par un Conseil exécutif et un Conseil législatif.

Le Conseil exécutif est composé de quatre hauts fonctionnaires, chefs des services de la colonie.

Le Conseil législatif, est composé des membres du Conseil Exécutif, du Chef de la Justice de la colonie et de trois membres choisis parmi les habitants notables et nommés directement par la Couronne.

Recettes locales

Régime douanier. — Sierra-Leone n'applique ni tarif différentiel, ni droits de sortie.

Droits d'importation. — Des droits d'importation de 10 0/0 sont perçus sur les marchandises importées, sauf en ce qui concerne certains articles notamment l'alcool, les armes et les munitions, le pétrole, etc., qui sont frappés de droits spécifiques élevés.

Licences. — Des licences sont nécessaires pour la vente de l'alcool.

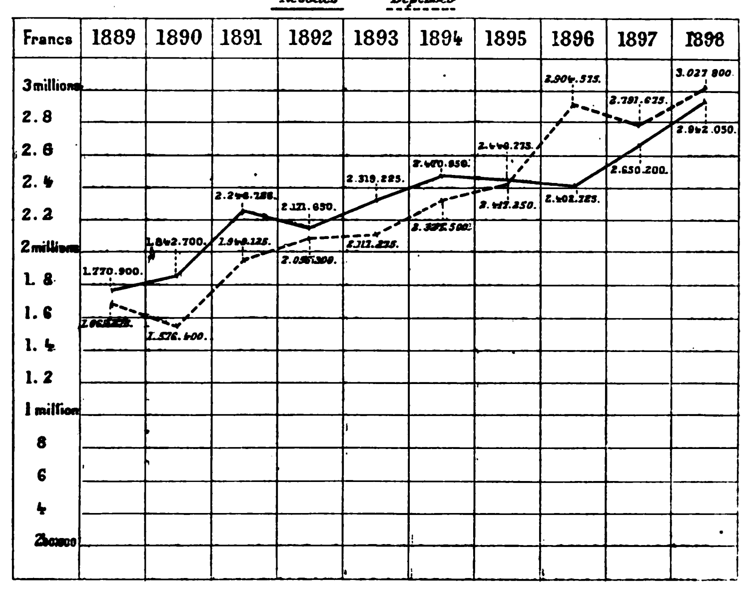
Impôt de capitation (*Hut-Tax*). — L'établissement de cet impôt, en 1898, a donné lieu à de grosses difficultés qui ont dégénéré en une insurrection dont les conséquences ont été assez graves pour le commerce de la colonie.

Cependant, le produit de cet impôt, joint aux excédents de recettes provenant des importations, a élevé depuis deux ans dans de notables proportions les revenus locaux.

Voici quel a été depuis dix ans le mouvement des recettes et des dépenses de Sierra-Leone :

	Recettes.	Dépenses.
1889. . . .	1.770.900 francs	1.669.275 francs
1890. . . .	1.842.700 —	1.576.400 —

	Recettes.		Dépenses.	
	—		—	
1891. . . .	2.246.725	—	1.949.125	francs
1892. . . .	2.171.650	—	2.096.300	—
1893. . . .	2.319.225	—	2.117.275	—
1894. . . .	2.470.950	—	2.327.500	—
1895. . . .	2.446.275	—	2.417.250	—
1896. . . .	2.402.725	—	2.904.575	—
1897. . . .	2.650.200	—	2.791.675	—
1898. . . .	2.942.050	—	3.027.800	—



Commerce

En 1889, le commerce de Sierra-Leone était de 14.937.000 fr. à peu près également répartis entre les importations et les exportations.

Depuis cette époque le mouvement commercial s'est assez profondément modifié.

En 1898, les exportations étaient revenues au chiffre de 1889, soit, 7.000.000 de francs, alors que durant la même période de 1889 à 1898 les importations avaient doublé et atteignaient le chiffre de 15.000.000 de francs, chiffre plus que double de celui des importations.

Cette situation est due, d'une part, aux dépenses occasionnées par l'insurrection et les travaux publics entrepris, et de l'autre à ce fait qu'une notable partie des produits riches (caoutchouc, gomme copal) provenant de l'Hinterland de la Guinée Française, qui transitaient naguère encore par Sierra-Leone, sont maintenant embarqués à Conakry.

Voici d'ailleurs quel a été le commerce de Sierra-Leone depuis dix ans :

	Importations.	Exportations.	Totaux.
1889.. . . .	7.992.925 fr.	6.944.525 fr.	14.937.500 fr.
1890.. . . .	7.887.600	8.732.975	16.620.575
1891.. . . .	11.941.400	11.941.400	23.275.850
1892.. . . .	10.511.275	10.511.275	20.839.200
1893.. . . .	10.436.650	9.966.600	20.403.250
1994.. . . .	11.950.625	10.662.475	22.613.100
1895.. . . .	10.683.425	11.315.100	21.998.525
1896.. . . .	12.367.200	11.225.825	23.593.025
1897.. . . .	11.434.725	10.018.700	31.453.425
1898.. . . .	15.158.725	7.274.775	22.433.500

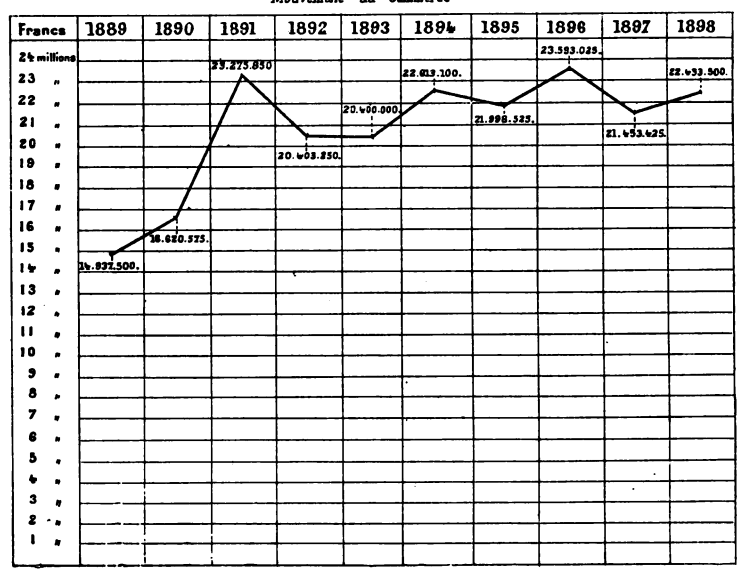
Exportations. — Les principaux produits d'exportation sont : les palmistes, la gomme copal, le caoutchouc, les colahs, l'huile de palme, et dans une moindre proportion, l'ivoire, le poivre, le gingembre, le cuir, les sésames, la cire, etc...

D'une façon générale toutes les exportations de Sierra-Leone sont en décroissance, mais les différences les plus élevées sont atteintes par le caoutchouc.

Nous donnons ci-dessous les chiffres du caoutchouc exporté de 1889 à 1898. Il sera intéressant de les rapprocher de ceux que nous avons déjà indiqués pour la Guinée Française.

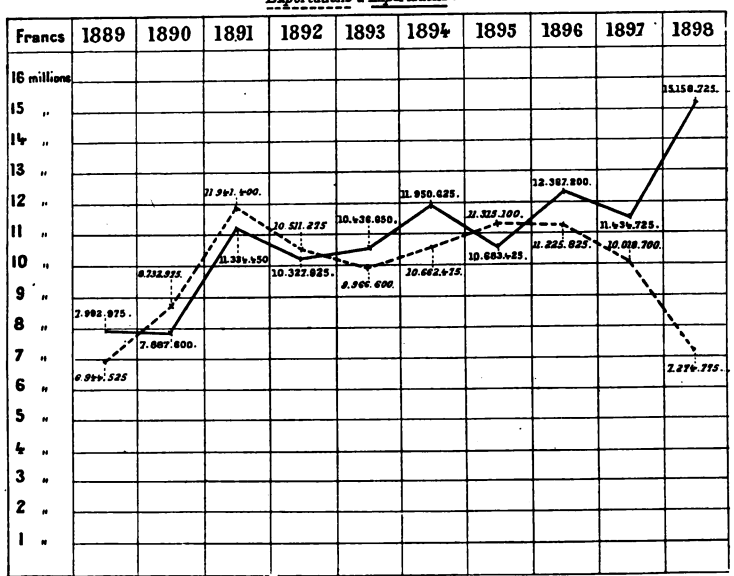
SIERRA LEONE

Mouvement du Commerce



SIERRA LEONE

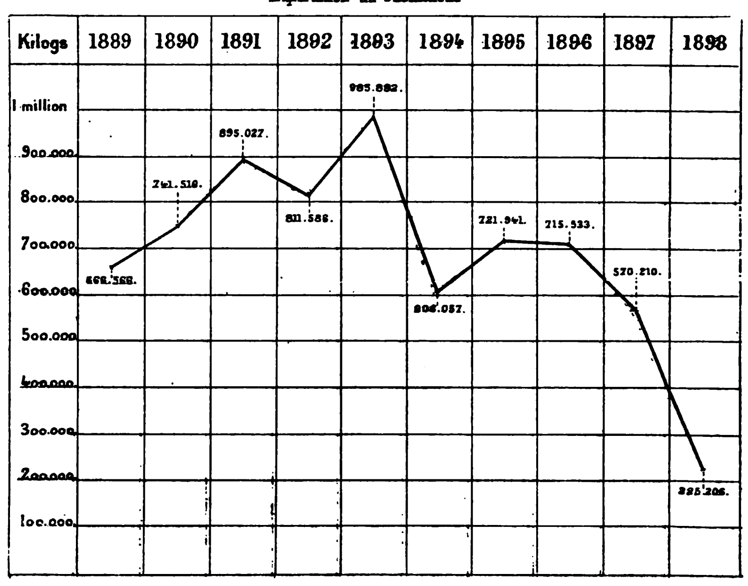
Mouvement des Exportations & Importations.



1889.	666.566 kilog.
1890.	741.516
1891.	895.027
1892.	811.586
1893.	985.892
1894.	606.057
1895.	721.941
1896.	715.533
1897.	570.210
1898.	225.206

SIERRA LEONE

Exportation du Caoutchouc



Voir page 47 le mouvement en francs de toutes les marchandises exportées de Sierra-Leone depuis 1891.

Travaux publics

La colonie de Sierra-Leone a beaucoup fait pour les travaux publics.

Exportations de Sierra-Leone

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Caoutchouc	3.648.975	3.284.450	4.056.525	2.360.375	3 039.150	2.963.575	2.189.500	1.040.500
Gomme copal	290.600	356.300	435.850	288.275	298.850	384.875	319.375	212.900
Cuir	56.275	53.225	65.325	72 425	107.425	159.600	156.100	31.625
Ivoire	88.875	53.500	47.325	67.950	44.900	33.225	24.025	11.950
Palmistes	1.016.350	810.800	1.170.275	1.415.575	524.275	1.296.225	1.202.600	1.181.375
Huile de palme	488.375	136.825	235.450	303.525	594.425	398.975	183.550	96.700
Sésame	31.225	38.000	44.475	34.725	9.800	23.600	1.325	9.350
Gingembre	49.300	195.275	396.325	625.525	602.425	558.275	561.025	371.250
Poivre (piment rouge)	68.950	95.525	179.200	116.900	94.225	33.250	47.475	60.752
Cire	10.925	12.300	5.775	11.125	23.100	17.625	8.500	450
Autres articles	111.275	150.925	161.100	146.225	85.950	85.825	61.550	68.750
Réexportations et Exportations sur Colonies voisines et Pays étrangers	6.085.275	5.384.150	3.168.975	5.219.850	5.891.476	5.271.275	5.263.675	4:183:200
Totaux	11.941 400	10.511.275	9.966.600	10.662.475	11:315.100	11.225.825	10.018.700	7.274.775

Le port de Freetown est encore actuellement le mieux outillé de toute la côte occidentale d'Afrique.

La ville de Freetown elle-même a exécuté d'importants travaux d'édilité.

Enfin, en 1897, la colonie a commencé la construction d'un chemin de fer de pénétration. La première section de Freetown à Songo-Town a été ouverte au commencement de 1899 sur un parcours de 32 milles.

Instruction publique

L'effort colonisateur de l'Angleterre s'est également porté sur l'instruction publique, et de ce côté elle a obtenu des résultats très remarquables.

Sous l'action combinée du gouvernement et des missionnaires l'instruction a fait de rapides progrès dans cette colonie, et c'est en partie par elle que l'Angleterre a su s'assimiler les populations indigènes.

On y compte 84 écoles primaires fréquentées par 9.100 élèves des deux sexes, 3 écoles secondaires de garçons, 1 école de grammaire, 1 institut commercial et 3 écoles supérieures réservées aux filles.

Sierra-Leone fournit à toute la Côte occidentale d'Afrique les meilleurs chefs manœuvres parlant presque toujours plusieurs langues, et des employés pouvant rendre par leur instruction les mêmes services que des Européens.

La connaissance de la langue française est très répandue dans la colonie, quoique l'usage de la langue anglaise y soit général même à une certaine distance de la côte.

Lignes de navigation

La colonie de Sierra-Leone est reliée directement à l'Europe par quatre lignes régulières :

1° La British and African Steamship C°. Départs de Liverpool tous les samedis ;

2° L'African Steamship C°. Départs de Liverpool, trois fois par mois ;

3° L'African Steamship C°. Départs de Hambourg et Rotterdam, trois fois par mois ;

4° La Woermann Linie. Départ de Hambourg, une fois par mois.

GAMBIE

(COLONIE ANGLAISE).

La Gambie est la plus ancienne colonie anglaise de la Côte occidentale d'Afrique. En 1588, la reine Elisabeth accorda à certains négociants le droit d'y faire le commerce. Au commencement du XVIIe siècle des navigateurs anglais construisirent le fort de Saint-James dans une île située dans la rivière de Gambie près de son embouchure, et se livrèrent principalement au commerce des esclaves. De Gambie ils venaient incursionner jusqu'au Sénégal où étaient installés des commerçants français et hollandais dont ils pillaient les navires et les établissements. De là un état de guerre à peu près incessant. En 1678, Du Casse après une longue expédition s'empara de la Gambie. Les Anglais la reprirent en 1695, et l'ont toujours conservée depuis.

La ville de Sainte-Marie de Bathurst fut fondée en 1816.

La Gambie est une colonie prospère malgré une crise assez forte qui s'est produite de 1895 à 1897 à la suite d'une série de mauvaises récoltes. Sa prospérité provient surtout de la culture des arachides qui y fut introduite vers 1860, et à l'exploitation plus récente du caoutchouc.

En Gambie comme à Sierra-Leone, l'action morale de l'Angleterre à produit des résultats remarquables. Les noirs de Gambie sont véritablement des nationaux anglais, instruits et civilisés.

Administration

La colonie est administrée par un Gouverneur nommé par la Reine. C'est une Colonie de la Couronne.

Le Gouverneur est assisté d'un Conseil exécutif et d'un Conseil législatif. Le Conseil exécutif est composé de quatre hauts fonctionnaires. Le Conseil législatif est formé des membres du Conseil exécutif, du chef de la Justice, et de trois membres choisis par la Couronne parmi les habitants notables du pays.

Recettes locales

Régime douanier. — La colonie n'a pas de tarifs différentiels. Des droits de deux sortes y sont perçus :

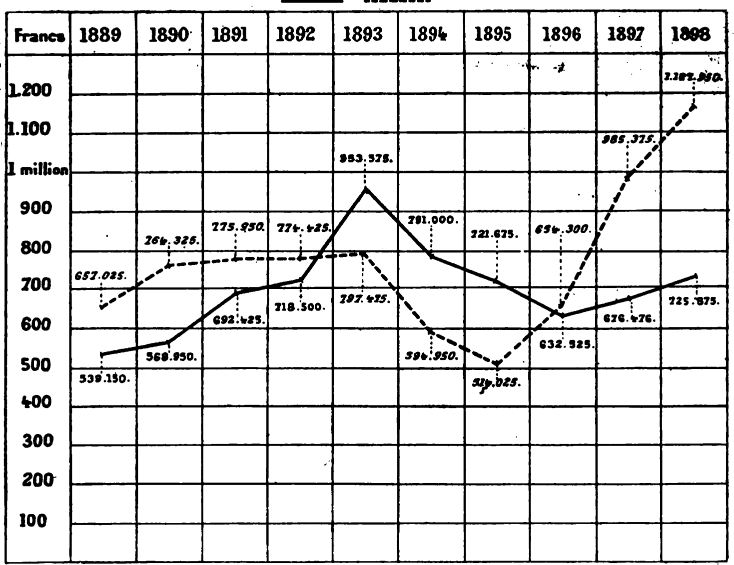
1° *Droits d'importation.* — Tous les produits importés, quelle que soit leur provenance, sont taxés d'un droit de 7 1/2 0/0 sauf les alcools, armes et munitions et quelques autres produits soumis à des droits spécifiques plus élevés.

2° *Droits de sortie.* — Un droit de 8 fr. 35 par tonne est perçu l'exportation sur les arachides. Tous les autres produits sont exempts de droits.

La situation financière de la Gambie, après quelques années de déficit, s'est aujourd'hui bien améliorée. On en pourra juger par le tableau suivant :

	Recettes.	Dépenses.
1889. . . .	657.025 francs	539.150 francs
1890. . . .	764.325	568.950
1891. . . .	775.950	692.425
1892. . . .	774.425	718.500
1893. . . .	797.475	953.575

	Recettes.	Dépenses.
	—	—
1894. . . .	594.950 francs	791.000 francs
1895. . . .	514.025	721.675
1896. . . .	654.300	632.525
1897. . . .	985.375	676.476
1898. . . .	1.167.950	725.875



Commerce

En 1889 le commerce de la Gambie était de 10.000.000 de francs. Il est monté en 1898 à 12.500.000 francs après être tombé en 1895 à 4.700.000 francs, au cours d'une crise due aux mauvaises récoltes d'arachides et à la dépréciation sur les marchés d'Europe des caoutchoucs originaires de cette colonie.

La plus grande partie du commerce de la Gambie est entre les

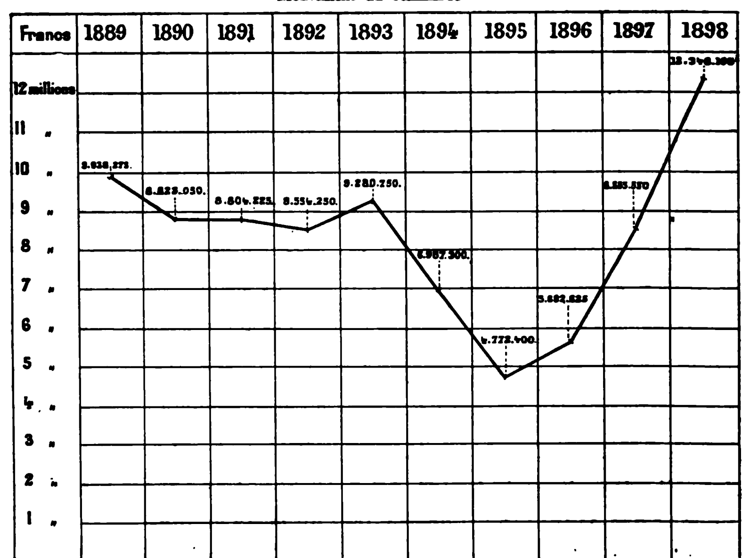
mains des maisons françaises du Sénégal. Presque toute la porduction des arachides est dirigée sur Bordeaux et Marseille.

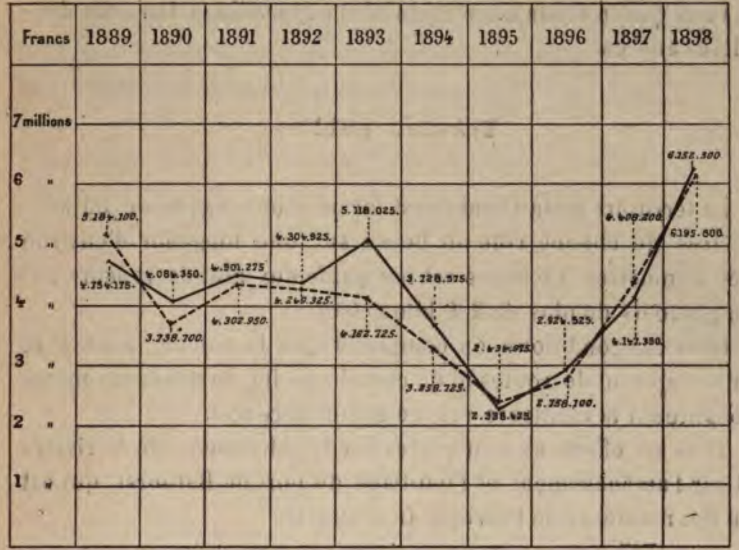
Les chiffres du commerce de la Gambie se présentent comme suit pour ces dix dernières années :

	Importations	Exportations	Totaux
	—	—	—
1889.	5.184.100 fr.	4.754.175 fr.	9.938.275 fr.
1890.	3.738.700	4.084.350	8.823.050
1891.	4.302.950	4.501.275	8.804.225
1892.	4.249.325	4.304.925	8.554.250
1893.	4.162.725	5.118.025	9.280.750
1894.	3.258.725	3.728.575	6.987.300
1895.	2.434.975	2.338.425	4.772.400
1896.	2.758.100	2.924.525	5.682.625
1897.	4.408.200	4.147.350	8.555.550
1898.	6.152.300	6.195.800	12.348.100

GAMBIE

Mouvement du Commerce





Exportation de la Gambie

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
achides. . .	3.921.800	4.079.450	4.917.250	3.282.650	1.593.575	3.081.350	3.190.950	5.171.835
outchouc. .	482.075	114.225	92.900	296.925	387.525	892.250	745.950	872.125
ire.. . . .	»	»	»	2.800	3.150	8.925	121.175	90.175
re..	66.675	73.500	76.150	116.325	129.525	130.475	67.300	35.490
ir.	»	»	»	9.725	6.050	6.775	6.725	8.025
tres articles	24.725	37.450	31.725	20.150	18.600	27.575	15.250	18.150
Totaux. . .	4.501.275	4.304.925	5.118.025	3.728.575	2.338.425	2.924.525	4.147.350	6.195.800

Exportations. — Les principales exportations de la Gambie, sont tout d'abord les arachides et le caoutchouc puis, dans une proportion beaucoup moindre, l'ivoire, la cire, le cuir, les palmistes, l'huile de palme, etc...

Voici quel a été le mouvement des exportations dans ces dernières années.

Travaux publics

Le territoire de la Gambie est formé d'une bande de 50 kilomètres de chaque côte du fleuve sur une longueur d'environ 350 kilomètres. Le fleuve est navigable aux grands vapeurs sur un parcours de plus de 200 kilomètres.

Dans ces conditions, on comprend que la colonie n'ait à se préoccuper ni de routes ni de chemin de fer, le fleuve lui-même constituant la meilleure voie de communication.

Tous ses efforts se sont portés sur le balisement de la rivière et sur l'aménagement et l'outillage du port de Bathurst, qui est un des meilleurs de l'Afrique Occidentale.

Instruction publique

Comme à Sierra-Leone, l'instruction est très répandue en Gambie. Les indigènes y ont acquis un degré de culture intellectuelle assez élevé.

Les remarques que nous avons faites précédemment au sujet de la colonie de Sierra-Leone, peuvent également s'appliquer en Gambie où, par l'instruction et l'éducation, l'Angleterre a su s'assimiler les populations indigènes.

Lignes de navigation

La Gambie est reliée à l'Europe par trois lignes régulières :

1° L'African Steamship C° de Liverpool. Départs trois fois par mois.

2° L'African Steamsjip C°. Départs de Hambourg deux fois par mois.

3° La Woermann Linie de Hambourg. Départs une fois par mois.

En dehors de ces lignes régulières, le port de Bathurst est fréquenté par de nombreux vapeurs qui, de Janvier à Mai, viennent enlever la récolte des arachides.

GUINÉE PORTUGAISE

La Guinée Portugaise est la plus ancienne colonie européenne à la Côte occidentale d'Afrique. Dès la fin du XIIIe siècle les Portugais fréquentaient ces régions. Ce qui leur reste aujourd'hui est le dernier vestige d'un véritable empire qu'ils ont possédé aux XIVe et XVe siècles du cap Vert au Congo.

Au XVIe siècle, il ne leur restait déjà plus que les rivières Cacheo et Géba qui constituent la colonie actuelle de la Guinée Portugaise.

La Guinée Portugaise n'est encore que peu exploitée. Certaines races indigènes, telles que les Balantes, sont restées très sauvages. D'autres, tels que les Mandiagos, sous des apparences d'un développement intellectuel très rudimentaire ont le sens commercial poussé à un très haut degré. Ce sont les colporteurs de l'Afrique Occidentale. On les rencontre jusqu'au Sénégal où ils viennent vendre l'huile de palme et acheter des pagnes et des armes. Ces Mandiagos ont au plus haut point l'esprit d'association. Ils se soutiennent et s'aident les uns les autres. Leurs affaires sont généralement assez lucratives.

Administration

La colonie est dirigée par un gouverneur assisté de quelques fonctionnaires. Le pays est divisé en quatre cercles (Bissao, Boulam, Cachao, Cassine), qui ont chacun un administrateur à leur tête.

Recettes locales

Régime douanier. — La colonie n'est pas sous le régime des tarifs différentiels.

Trois sortes de droits de douane y sont établis :

1° *Droits d'importation.* — Des droits spécifiques sont perçus sur les alcools, armes et munitions. Les autres produits sont exempts de droits d'importation.

GUINÉE PORTUGAISE
Recettes

Francs	1894	1895	1896	1897	1898
500.000.					
400.000	407.940.	*Les Chiffres nous manquent*		433.680	
300.000			349 200		339 930
200.000					
100.000					

2° *Droits de timbre.* — Toutes les marchandises introduites dans la colonie sont taxées d'un droit de 5 francs par fractions de 5.000 francs.

3° *Droits de sortie.* — Tous les produits exportés acquittent un droit de 10 0/0 perçu sur leur valeur suivant mercuriale.

La situation financière de la Guinée Portugaise a été jusqu'ici des plus mauvaises. Les exercices se soldent régulièrement en déficit.

Nous n'avons pu nous procurer le chiffre des dépenses de la colonie. Voici quels sont ceux des recettes :

1894.........	407.940	francs.
1896.........	349.200	—
1897.........	433.680	—
1898.........	339.930	—

Commerce

Actuellement, la situation commerciale de la Guinée Portugaise est certainement assez bonne quoiqu'il soit difficile de s'en faire une idée exacte à cause du manque de renseignements.

D'après les statistiques officielles, le commerce de la Guinée Portugaise était, en 1891, de 552.000 francs. Pour 1899 les mêmes statistiques indiquent le chiffre de 5.135.000 francs.

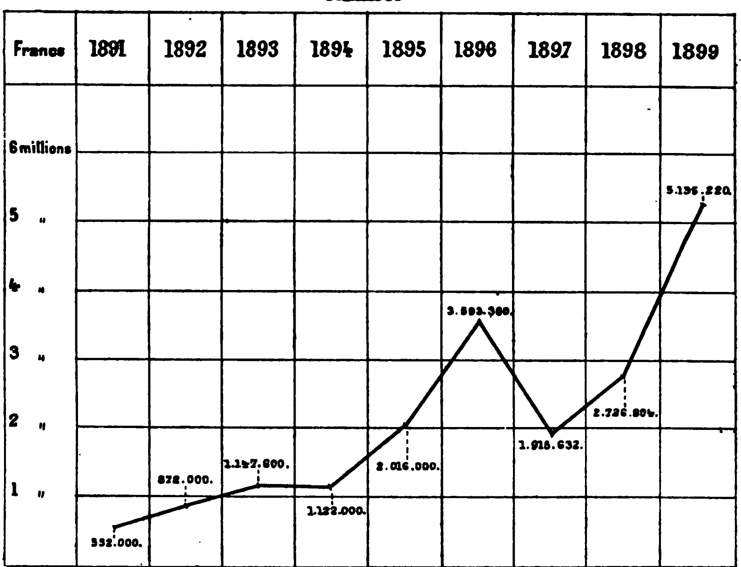
L'augmentation de 1.000 0/0 que ces chiffres accusent est certainement erronée.

Nous donnons ci-après, mais sous toutes réserves, le tableau du mouvement commercial de la colonie relevé sur les chiffres officiels de la douane portugaise. Les erreurs manifestes que ce tableau contient doivent, croyons-nous, plutôt porter sur les premières années que sur les dernières.

	Importations —	Exportations. —	Total. —
1891....	380.000	172.000	552.000
1892....	»	»	872.000
1893....	»	»	1.147.600
1894....	»	»	1.122.000
1895....	1.132.000	884.000	2.016.000

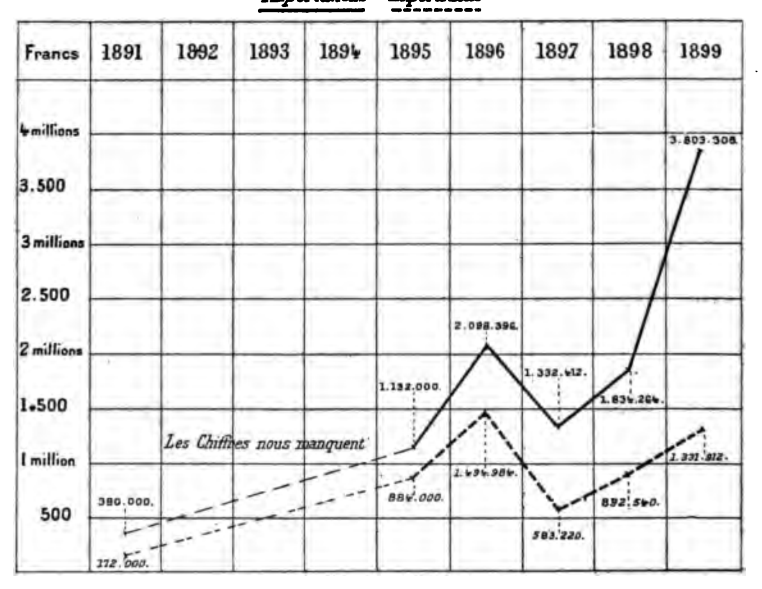
GUINÉE PORTUGAISE

Commerce



GUINÉE PORTUGAISE

Importations *Exportations*



	Importations.	Exportations.	Total.
	—	—	—
1896	2.098.396	1.494.984	3.593.380
1897	1.332.412	583.220	1.915.632
1898	1.834.265	892.500	2.726.804
1899	3.803.308	1.331.912	5.135.220

Exportations. — Les principales exportations de la Guinée Portugaise sont le caoutchouc, les arachides et, dans une moindre proportion, l'huile de palme, la cire, les palmistes, l'ivoire, etc.

Nous publions ci-dessous les chiffres approximatifs de ces exportations. Il est impossible de se procurer des renseignements exacts, aussi nous donnons le tableau suivant simplement à titre d'indication.

Exportations de la Guinée Portugaise

	1891		1895	1896	1897	1898	1899
	Francs.	1892, 1893, 1894 : Nulles.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Caoutchouc	60.000		600.000	1.200.000	490.000	750.000	1.200.000
Arachides.	72.000		100.000	100.000	50.000	45.000	45.000
Palmistes.	14.000		60.000	50.000	15.000	25.000	25.000
Huile de palme.. . .	15.000		80.000	90.000	15.000	30.000	35.000
Ivoire.	5.000		10.000	10.000	2.000	5.000	10.000
Cire.	5.000		20.000	30.000	10.000	20.000	25.000
Autres produits . . .	1.000		14.000	14.000	1.220	17.500	11.912
Totaux.	172.000		884.000	1.494.000	583.220	892.500	1.331.912

Travaux publics

Aucune entreprise n'a encore été tentée dans la colonie.

Instruction publique

L'Administration a peu fait pour l'Instruction publique. Cependant les missions ont ouvert quelques écoles.

Si l'instruction fait à peu près totalement défaut en Guinée Portugaise, la connaissance de la langue portugaise dans la colonie est générale et, depuis sept siècles d'occupation, a pénétré assez profondément parmi les indigènes pour transformer les idiomes natifs en une sorte de patois portugais.

Lignes de navigation

Deux lignes régulières réunissent la Guinée Portugaise à l'Europe :

1o L'*Impreza Nacional*, partant de Lisbonne une fois par mois;

2o La *Woerman Linie*, partant de Hambourg une fois par mois.

Quelques vapeurs et quelques cotres caboteurs relient aussi, mais assez irrégulièrement, les ports de Bissao et de Boulam, à ceux plus fréquentés de Bathurst, Conakry et Dakar.

PRODUITS

ARACHIDE

L'arachide est une légumineuse dénommée arachis hypogea. La culture en est surtout répandue au Sénégal et en Gambie.

L'arachide se sème en juin-juillet aussitôt après les premières pluies après une préparation du sol des plus sommaires, consistant d'abord à brûler les herbes dont les cendres servent de fumure, puis à râcler la terre sur deux ou trois centimètres de profondeur au moyen d'un instrument nommé hilaire. Au mois d'octobre la graine est déjà mûre et la récolte commence.

Le Sénégal proprement dit, notamment le deuxième arrondissement, comprenant le centre commercial très important de Rufisque, vit presque complètement de la culture et du commerce de l'arachide.

C'est en 1850 que le premier chargement de cette graine fut fait à Saint-Louis à destination de Bordeaux. La colonie n'en produisait avant cette date, que quelques centaines de tonnes par an, qui servaient à la nourriture des indigènes. En 1850, à la suite d'essais industriels heureux, l'arachide devenant d'un écoulement facile en Europe, la production augmenta, mais lentement et faiblement à cause du manque de moyens de transport des champs de culture aux ports d'embarquement. En 1887, bien

que les cours de l'arachide en Europe fussent encore de 350 fr. environ la tonne, l'exportation était inférieure à 20.000 tonnes.

A partir de l'ouverture du chemin de fer Dakar-Saint-Louis, en 1887, la production augmenta dans des proportions considérables. Elle était en 1890 de 27.386 tonnes, en 1896 de 63.555 tonnes. On estime que la récolte 1899-1900 atteindra 120.000 tonnes environ. Et pourtant la valeur de ce produit a toujours été baissant en Europe. De 350 francs qu'il valait en 1887, il est tombé progressivement jusqu'à 240 francs.

Malgré cette baisse considérable d'environ 30 0/0 en douze ans la production a plus que quintuplé pendant ce laps de temps, et le cultivateur a touché pour sa graine un prix sensiblement égal et quelquefois supérieur à celui qu'il obtenait lorsque les graines valaient en Europe 350 ou 400 francs la tonne. Ce fait tient uniquement au chemin de fer qui a transformé la condition économique de ce pays. Dès que le transport à bon marché des graines s'est trouvé assuré, deux résultats considérables ont été obtenus.

1° Le prix d'achat au cultivateur s'est élevé, d'où encouragement à la production.

2° La culture qui, jusque-là, ne pouvait se faire qu'aux environs des ports d'embarquement a pris une très grande extension et s'est développée sur deux zones parallèles à la voie ferrée.

C'est ainsi que les champs de culture s'étendent maintenant de Rufisque à Saint-Louis sur un parcours de plus de 200 kilomètres.

On peut affirmer que la prospérité de cette partie du Sénégal est entièrement due à son chemin de fer. Sans lui la colonie était destinée à végéter misérablement d'une culture qui ne pouvait que décroître par suite de l'avilissement du prix de l'arachide, dû à la la concurrence de produits similaires de l'Inde et de la Côte orientale d'Afrique. La voie ferrée a changé la situation du tout au tout en rendant rénumératrice et par suite prospère la culture d'un produit relativement pauvre.

Il est question actuellement d'entreprendre un chemin de fer de pénétration qui partirait d'un point de la ligne du Dakar-Saint-Louis pour se diriger vers Kayes où il ferait sa jonction

avec la ligne Kayes-Bammakou. Les résultats de cette entreprise seraient les mêmes que ceux du Dakar-Saint-Louis et tout le long de la voie ferrée on verrait naître rapidement la culture de l'arachide. On peut, dès les premières années, compter sur une production de 200 tonnes d'arachides par kilomètre de chemin de fer, soit pour 400 kilomètres une récolte de 80.000 tonnes. Tout porte à croire que ce chiffre serait dépassé, et qu'on arriverait dans quelques années aux 400 tonnes par kilomètre que fait produire maintenant le chemin de fer Dakar-Saint-Louis.

Les trois quarts environ de la récolte d'arachides du Sénégal sont embarqués à Rufisque. On peut se représenter facilement quelle doit être l'activité d'une ville de commerce vers laquelle viennent converger 80.000 tonnes d'arachides, qui les met en magasin et les embarque. Si l'on tient compte que ces 80.000 tonnes, valant 15 millions environ, ont leur contrevaleur en marchandises d'Europe (tissus, tabac, quincaillerie, etc., etc.) que les indigènes achètent avec les espèces qu'ils ont reçues pour prix de leur récolte, on comprendra que, au point de vue commercial, Rufisque soit devenue la ville la plus importante du Sénégal.

Foundiougne, dans la rivière Saloum, est le second port d'embarquement des arachides.

Saint-Louis vient ensuite pour des quantités infiniment moindres.

La Gambie produit environ 30.000 tonnes d'arachides qui sont chargées soit à Bathurst, soit à Mac-Carthy à 150 milles de l'embouchure du fleuve.

Jusqu'en 1880 les Rivières du Sud, maintenant Guinée Française, produisaient des quantités assez considérables d'arachides. Par suite du manque de moyens de transport économiques dans ces régions, il n'a pas été possible de lutter comme au Sénégal contre la baisse de la valeur marchande du produit en Europe, et la production s'est presque complètement arrêtée. Le Rio-Nunez seul en exporte encore quelques centaines de tonnes.

Un des premiers effets du chemin de fer de Conakry au Niger, dont les travaux viennent de commencer sous la direction du

capitaine Salesses, sera de permettre aux populations Soussous qui habitent les parties basses de la Guinée, entre Conakry et les premiers contreforts du Foulah-Djallon, d'entreprendre la culture de l'arachide, et cela au plus grand profit de tous les intérêts de la colonie.

Bien que l'arachide soit un produit pauvre, sa culture est une source de bénéfices multiples pour un pays. Elle fixe au sol l'indigène qu'elle enrichit et qu'elle habitue au travail. Son commerce crée un mouvement considérable d'affaires en raison du transport, de l'emmagasinage des graines, de leur manutention, de leur embarquement, qui nécessitent un matériel important et de vastes magasins. Enfin au point de vue navigation, le commerce de l'arachide crée un courant maritime entre la colonie qui exporte et les ports européens qui reçoivent, courant qui apporte avec lui richesse et prospérité.

L'huile d'arachide sert à l'alimentation, comme huile bouchable et à la fabrication du beurre de margarine.

Les principaux centres de trituration de l'arachide sont, en France, en première ligne : Bordeaux qui compte plusieurs usines importantes, puis Marseille. A l'étranger : Rotterdam et Manheim.

Le tableau page 69 indique le mouvement de la production de l'arachide en ces dernières années dans les six colonies qui nous occupent :

CAOUTCHOUC

Immédiatement après les arachides, au point de vue de sa valeur comme produit d'exportation, vient maintenant le caoutchouc.

On le rencontre en plus ou moins grande quantité dans toutes les régions de l'Afrique Occidentale.

Le caoutchouc qui provient du Sénégal, du Soudan, de la Gambie, de la Guinée Française de Sierra-Leone est exclusivement fourni par une lianne appelée Toll au Sénégal, Gohine au Soudan, appartenant à la famille des Landolphia.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire les renseignements que l'on possède sont beaucoup plus incertains. La liane y existe,

Exportation des Arachides

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal	5.450.555	5.479.917	11.635.944	11.559.030	11.357.578	7.661.684	9.146.012	8.340.626	13.656.559
Guinée Française	253.882	*200.000	103.065	198.085	196.892	46.199	21.940	23.885	65.699
Gambie	*4.000.000	3.921.800	4.079.450	4.917.250	3.282.650	1.593.575	3.081.350	3.190.950	5.171.835
Guinée Portugaise	*175.000	*72.000	»	»	»	*100.000	100.000	50.000	45.000
Totaux	9.779.437	9.673.717	15.818.459	16.674.365	14.837.120	9.401.458	12.349.302	11.605.461	18.939.093

Exportation du Caoutchouc

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal	323.932	172.956	97.272	755.964	983.633	569.173	627.980	545.413	1.191.849
Guinée Française	2.487.740	*2.500.000	2.856.267	3.487.632	3.486.889	3.552.714	3.815 038	4.879.979	5.939.186
Côte d'ivoire	»	»	174.709	231.097	418 371	284.625	440.191	583.633	1.304.217
Sierra-Leone	3.000.000	3.648 975	3.284.450	4.056.525	2.360.375	3.039.150	2.963.575	2.189.500	1.040.500
Gambie	*400.000	482.075	114.225	92.900	296.925	587.525	892.250	745.950	872.125
Guinée Portugaise	*60.000	*60.000	*60.000	*150.000	*200.000	*600.000	*1.200.000	*490.000	*750.000
Totaux	6.271.672	7.464.006	6.586.923	8.774.118	7.746.193	8.633.187	9.939.034	9.434.505	11.097.877

* Chiffres approximatifs.

mais il y a tout lieu de croire qu'une partie du caoutchouc, notamment celui connu sous le nom de lump, provient d'arbres produisant un latex caoutchouteux.

La récolte du caoutchouc se fait par incision. Le latex s'écoule; il est recueilli dans un récipient où on le coagule suivant divers procédés. Dans certaines régions on emploie le sel, dans d'autres des acides tirés des plantes indigènes telles que l'oseille sauvage, le tamarin, le baobab. En Casamance on commence à utiliser les acides chimiques.

Dans certaines régions les noirs laissent simplement sécher le produit coagulé et obtiennent alors un caoutchouc sous la forme dénommée plaque. Dans d'autres régions ils découpent le produit coagulé en font une lanière qu'ils enroulent pour produire ce que l'on désigne sous le nom de caoutchouc boule. La plaque est d'une qualité inférieure à la boule. Elle contient toujours des matières étrangères et une proportion importante d'humidité. Les boules et les plaques se subdivisent en une infinité de qualités différentes.

L'exportation du caoutchouc était en 1891 pour l'ensemble des six colonies de 2.013.863 kilogs. Elle s'élevait en 1898 à 2.834.107 kilogs, ce qui représente en huit ans une augmentation de 820.244 kilogs ou de 41 0/0.

Jusqu'à ces dernières années une grande partie des caoutchoucs, en provenance des territoires français de l'intérieur, passait la frontière anglaise et allait se vendre à Sierra-Leone où les caravanes trouvaient des prix plus élevés en même temps qu'un choix de marchandises à acheter plus abondant et plus avantageux. Du fait de la concurrence, les cours du caoutchouc à Conakry n'ont pas tardé à égaler et même à surpasser ceux pratiqués à Sierra-Leone. En même temps les prix des marchandises d'Europe baissaient sur cette place et les maisons de commerce, mieux approvisionnées, pouvaient offrir aux caravanes les assortiments exigés. Petit à petit celles-ci ont abandonné la route de Sierra-Leone pour adopter celle de Conakry et c'est ce qui explique l'importance croissante des exportations de caoutchouc de Conakry et la diminution de celles de Sierra-Leone.

Il sera aisé d'ailleurs de se rendre compte de ce mouvement dans le tableau page 69, qui montre aussi les progrès de l'exportation du caoutchouc dans les six colonies.

HUILE DE PALME ET PALMISTE

Ces deux produits sont tirés du fruit de l'olœis guineénsis, de la famille des palmiers, fort commun dans toute la zone tropicale.

Ce palmier est une richesse pour la Côte occidentale d'Afrique. Sans culture aucune, il produit un régime formé de baies dont l'enveloppe extérieure est une pulpe. Les indigènes font bouillir les baies. Sous l'action de la chaleur la pulpe se détache laissant échapper une graisse qui n'est autre que l'huile de palme.

Le noyau est exporté tel quel sous le nom de palmiste. Il contient un amende qui, triturée en Europe, fournit une huile industrielle appelée huile de palmiste.

L'huile de palme sert sur place à la nourriture des indigènes. Le Sénégal qui en produit peu, en importe pour cet usage des quantités relativement considérables.

Une parties des observations qui ont été présentées plus haut relativement aux arachides peuvent également s'appliquer aux palmistes. Bien que le produit soit pauvre, on ne saurait trop encourager les indigènes à le récolter. Il en est des palmistes comme des arachides. La récolte, le transport, la manutention, l'embarquement des palmistes représentent un mouvement économique intéressant.

Les palmistes apportent aussi un contingent important de fret à la navigation.

On ne remplit pas des vapeurs avec du caoutchouc, de l'or, de l'ivoire ; tandis qu'on les charge avec des arachides et des palmistes.

C'est là le fret de retour vers la métropole indispensable pour que le fret de sortie soit bon marché, et le fret de sortie bon

marché est une des conditions économiques les plus nécessaires à la création de la richesse dans les colonies.

Par suite du manque de moyens de transport pour un produit aussi encombrant et aussi pauvre que les palmistes, la cueillette ne peut s'en faire que sur les points immédiatement voisins des ports d'embarquement et sur les bords des fleuves permettant leur accès vers la Côte.

Il n'est pas douteux que l'ouverture des voies ferrées développera ce commerce dans de larges proportions, au très grand profit de l'intérêt général.

Les tableaux, page 73, donneront une idée de l'importance de l'exportation de l'huile de palme et des palmistes dans ces dernières années.

ACAJOU

La Côte d'Ivoire exporte des quantités importantes d'acajou. Sa qualité est inférieure à celles de Cuba et de Madagascar. Elle s'emploie cependant pour l'industrie du meuble.

Ce commerce est entravé pour le moment par les difficultés d'exploitation et d'embarquement.

Pour qu'une bille d'acajou ait sa pleine valeur, il faut qu'elle soit absolument saine. Les frais d'exploitation, de manutention et de transport sont les mêmes pour une bille de mauvaise qualité que pour une bille de bonne qualité. Il en résulte que pour que le commerce soit profitable, il est indispensable de n'apporter que des bois parfaitement sains. C'est là une grosse difficulté. Si l'on opère en régie comme certaines maisons l'ont essayé, les noirs ont tout intérêt à abattre le plus d'arbres possible sans se soucier de savoir s'ils sont bons ou mauvais Si l'on opère par simple voie d'achat des arbres que les indigènes amènent au point d'embarquement et en éliminant tout ce qui n'est pas de première qualité, on décourage les noirs qui se désintéressent d'un travail pénible et peu rémunérateur.

La barre qu'il faut faire franchir à des billes pesant jusqu'à 15.000 kilogrammes est, de plus, une gêne considérable pour

Exportation des Palmistes

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs	Francs	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal.	199.492	222.402	195.272	71.374	169.872	76.851	62.576	64.249	89.780
Guinée Française	316.312	* 320.700	346.786	302.260	362.403	387.014	388.211	435.936	398.749
Côte d'Ivoire	* 100.000	69.882	194.909	260.818	266.867	252.781	212.142	341.891	385.305
Sierra-Leone	*1.000.000	1.016.350	810.800	1.470.275	1.415.575	524.275	1.296.225	1.202.600	1.181.175
Guinée Portugaise.	* 10.000	* 14.000	* 20.000	* 40.000	* 50.000	* 60.000	* 50.000	* 15.000	* 25.000
Totaux.	1.625.804	1.642.634	1.567.767	1.844.727	2.264.717	1.294.926	2.009.154	2.059.676	2.080.009

Exportation de l'Huile de Palme

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Guinée Française	64.586	* 65.000	70.585	78.810	68.184	93.156	47.197	59.691	49.683
Côte d'Ivoire	*1.500.000	1.667.300	2.279.170	3.029.332	2.116.194	2.089.908	2.004.831	1.628.064	1.745.788
Sierra-Leone	* 400.000	488.375	136.825	235.450	303.525	594.925	398.975	183.550	96.700
Guinée Portugaise.	* 15.000	* 15.000	* 30.000	* 40.000	* 50.000	* 80.000	* 90.000	* 15.000	* 30.000
Totaux.	1.979.586	2.235.675	2.516.580	3.383.592	2.537.903	2.857.989	2.541.003	1.886.305	1.892.171

* Chiffres approximatifs.

l'embarquement. Les frais importants causés par cette opération dans ces conditions viennent grever lourdement le produit.

Malgré tout, le commerce de l'acajou est actif, et paraît être appelé dans l'avenir, lorsque les difficultés actuelles seront amoindries, à devenir un des principaux facteurs du commerce de la Côte d'Ivoire.

Voici la valeur de ce commerce dans ces dernières années :

Exportation de l'Acajou

	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Côte d'Iv.	571.324	469.481	472.406	294.455	647.705	1.484.644	1.142.615

BÉTAIL

La Guinée Française est la seule des colonies de l'Afrique Occidentale qui exporte du bétail. Le Sénégal en fournit suffisamment pour sa propre consommation mais n'a que de faibles quantités à exporter.

En dehors du Sénégal, la Guinée en fournit à toutes les autres colonies de la Côte.

C'est un commerce tout récent. Nous le voyons commencer vers 1893, pour une valeur de 3.440 francs. Il atteint en 1899 la somme de 882.710 francs.

Les animaux faisant l'objet de ces exportations proviennent exclusivement du Fouta-Djallon. Ils sont élevés par les races Peulhs qui habitent ces régions.

La production du bétail dans le Foutah a rapidement pris des proportions importantes à la suite de la pacification des pays de l'intérieur. Les Peulhs n'ayant plus à craindre les incursions des peuples voisins et le pillage qui en était l'objet se sont adonnés à l'élevage qui rentre dans les mœurs de ce peuple pas-

teur. La sécurité des routes vers la Côte leur a permis d'acheminer leurs troupeaux vers Conakry sans risques d'accidents.

En vue de préserver l'élevage et d'empêcher la destruction des troupeaux par une exploitation exagérée, le Gouverneur de la Guinée Française a pris en 1899 certaines mesures de protection :

1° L'exportation des vaches est formellement interdite;

2° L'exportation de tous les animaux, par voie de terre dans les colonies voisines, est formellement interdite;

3° La valeur mercurialisée sur laquelle des droits de sortie de 7 0/0 sont perçus, a été portée de 150 francs à 300 francs par bœuf.

Le tableau qui suit donne le mouvement des exportations du bétail de la Guinée française.

Exportation du Bétail

	1893	1394	1895	1896	1897	1898	1899
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Guinée Française . .	3.440	228.999	402.600	444.577	518.366	557.950	882.710

CUIR

Dans l'exportation des cuirs la Guinée Française tient la tête. Vient ensuite Sierra-Leone, quoique le chiffre de cette colonie ait déjà beaucoup baissé dans ces dernières années, attendu que les cuirs qui sortaient par ce point venaient très certainement du Foutah-Djallon, et qu'ils prennent maintenant la route de Conakry.

Le Sénégal en exporte également mais en moindre quantité. Il est à remarquer qu'une grande partie de la production de ce pays est utilisée sur place.

Il en vient encore de la Gambie et de la Côte d'Ivoire, mais là les quantités paraissent être l'équivalent du bétail importé pour la nourriture de la colonie.

Le tableau, page 77, indique quel a été le mouvement du du commerce de ce produit dans ces dernières années.

GOMME COPAL

Par le mot copal les anciens mexicains désignaient toutes les résines que l'on brûlait dans les temples.

Il en existe de bien des espèces différentes fournies par de grandes variétés de plantes de la famille des légumineuses du genre Hymeriaæ.

Les Indes, l'Amérique Centrale en produisent. On en rencontre un peu partout en Afrique sous des aspects très différents bien que de nature très semblable.

Tantôt elle a la forme de grosses larmes, tantôt de stalactites; on en trouve même à l'état fossile.

La qualité des diverses variétés se détermine uniquement par la proportion des résines solubles et insolubles qu'elles contiennent.

La gomme copal fait à Sierra-Leone et en la Guinée Française l'objet d'un commerce important.

Elle est employée en Europe pour la fabrication des vernis. L'Angleterre en est le principal marché.

La progression de l'exportation de la gomme copal en ces dernières années est indiquée au tableau, page 77.

OR

Toutes les colonies de la Côte Occidentale d'Afrique produisent de l'or mais en quantité assez faibles, que l'on peut estimer à 1.000.000 francs par an pour l'ensemble des six colonies qui nous occupent.

Cet or est extrait et traité par les indigènes avec des moyens tout à fait rudimentaires. Il provient du lavage des sables aurifères des rivières qui s'écoulent du Fouta-Djallon.

Le tableau, page 78, indique le mouvement du commerce de l'or en ces dernières années.

Exportation du Cuir

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal	* 100.000	150.241	* 80.000	* 20.000	* 20.000	* 8.000	6.349	10.510	8.890
Guinée Française	194.501	* 150.000	168.139	161.246	215.059	164.289	207.409	234.706	233.738
Côte d'Ivoire	»	»	1.422	2.337	19.355	35.146	17.255	2.938	180
Gambie	* 5.000	* 5.000	* 5.000	* 5.000	9.725	6.050	6.775	6.725	8.025
Sierra-Leone	* 50.000	56.275	53.225	65.325	72.425	107.425	159.600	156.100	31.625
Totaux	394.501	406.516	302.786	253.908	336.564	320.910	397.388	410.979	282.458

Exportation de la Gomme copal

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Guinée Française	108.779	* 150.000	208.711	279.803	321.852	286.713	292.161	268.864	267.716
Sierra-Leone	* 250.000	290.600	356.300	435.850	288.275	298.850	384.875	319.375	212.500
Côte d'Ivoire	»	»	»	»	»	»	1.638	1.543	551
Totaux	358.779	440.600	565.011	715.653	610.127	585.563	678.674	589.782	481.167

* Chiffres approximatifs.

Exportation de l'Or

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal	120.069	362.421	53.748	36.641	59.301	98.664	150.904	255.132	386.598
Guinée Française	4.971	*5.000	5.718	8.567	10.065	30.024	9.206	*10.000	*10.000
Côte d'Ivoire	*300.000	*300.000	411.690	217.989	628.357	656.896	918.356	495.070	313.152
Sierra-Leone	*10 000	*10.000	*15.000	*20.000	*20.000	*15.000	*15.000	*15.000	*10.000
Gambie	*3.000	*3.000	*5.000	*5 000	*5.000	*5.000	*5.000	*5.000	*5.000
Totaux	438.040	680.421	491.156	288.197	722.723	805.584	1.098.466	780.202	724.750

Exportation de l'Ivoire

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal	18.145	10.595	18.070	19.763	8.606	13.815	9.990	11.277	51.347
Guinée Française	7.370	* 8.000	9.505	14.600	17.391	15.804	19.287	27.112	35.315
Côte d'Ivoire	* 10.000	*10.000	11.835	30.987	20.847	24.170	27.534	20.695	18.057
Sierra-Leone	* 60.000	83.875	53.500	47.325	67.950	44.900	33.225	24.025	11.950
Gambie	* 2.000	* 2.000	2.000	2.000	2.800	3.150	8.925	121.175	90.175
Guinée Portugaise	* 5.000	* 5.000	*5.000	* 5.000	5.000	10.000	10.000	2.000	5.000
Totaux	102.515	119.470	99.910	119.675	122.594	111.839	108.961	206.284	211.844

* Chiffres approximatifs.

IVOIRE

Toutes les Colonies de la Côte exportent de l'Ivoire.

Il y a lieu de remarquer qu'une très faible proportion de l'ivoire exporté provient de la chasse, l'éléphant disparaissant de plus en plus de ces pays. La presque totalité des exportations est fournie par les réserves accumulées depuis des siècles par les chefs indigènes.

La civilisation en leur créant de nouveaux besoins, la pacification en facilitant le transport, ont poussé ces chefs à réaliser leurs trésors. Ce commerce est forcément appelé à disparaître un jour.

Le tableau, page 78, indique quel a été son mouvement dans ces dernières années.

OISEAUX

Il se fait au Sénégal deux commerces différents d'oiseaux.

Celui des oiseaux vivants et celui de la plume.

Le premier se traduit par une valeur d'environ 50.000 francs, et porte principalemeut sur les perruches et les petits oiseaux.

Le commerce des plumes pour la parure est beaucoup plus important.

Le Sénégal est avec l'Egypte et les Iles de la mer des Indes, le grand fournisseur de plumes du monde entier. Paris reçoit chaque année plus d'un million d'oiseaux du Sénégal. Il est difficile d'en déterminer la valeur attendu que les estimations faites pour la douane, n'étant l'objet d'aucun droit de sortie, sont plus ou moins exactes.

Les oiseaux exportés sont principalement les merles verts ou violets, les merles longues queues, les merles gabonais, les guêpiers, les loriots, les évêques, les veuves, les martin-pêcheurs, les vert-dorés, les foliotocols, l'aigrette, la plume d'autruche, etc...

Malheureusement ce commerce est soumis aux fluctuations de

la mode qui, suivant les années, apporte dans la valeur de la plume des différences considérables.

Nous donnons dans le tableau suivant les chiffres de ce commerce depuis 1890.

Exportations des Oiseaux vivants

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal. . .	* 20.000	* 25.000	24.152	15.879	17.147	17.250	21.705	57.755	33.926

Exportations des Dépouilles d'Oiseaux

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal. .	*43.256	79.872	47.123	31.243	46.793	47 913	180.102	204.944	223 243

* Chiffres approximatifs.

CAFÉ

Le café vient spontanément dans certaines régions de la Côte occidentale d'Afrique, notamment en Guinée Française, dans la colonie de Sierra-Leone et à la Côte d'Ivoire.

On en rencontre deux sortes bien distinctes. Le café Rio-Nunez dont le grain petit et arrondi est une variété du café d'Arabie.

Le café Liberia d'un grain beaucoup plus gros et d'une valeur moindre.

Divers essais de culture ont été tentés, notamment en Guinée Française et à la Côte d'Ivoire.

Jusqu'ici le café ne figure que pour un chiffre infime dans le commerce de la Côte. Il était cependant intéressant d'en mentionner l'existence à titre d'indication pour l'avenir.

Le jour où la grave question de la main-d'œuvre sera résolue, on peut s'attendre à voir nos colonies africaines prendre une

place importante parmi les pays producteurs de café. Le sol se prête admirablement à cette culture, la qualité du produit même sauvage est excellente et le fait rechercher des acheteurs. Sa rareté seule constitue son infériorité.

Voici quelle a été l'importance du commerce du café depuis 1890 dans les colonies dont nous nous occupons.

Exportation du Café

	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Guinée Franç.	694	3.496	2.345	1.553	3.025	1.609	*1.500
Côte d'Ivoire.	79.607	76.155	115.360	59.237	94.780	113.070	103.428
Sierra-Leone.	100.000	100.000	100.000	100.000	150.000	150.000	150.000
Totaux. . .	180.201	179.651	217.705	160.790	247.805	264.679	254.928

* Chiffres approximatifs.

SESAME

Se mot Sesame vient de l'arabe *Semsem*. La plante qui produit cette graine oléagineuse est de la famille des bigniniacées originaire de l'Inde où elle est actuellement cultivée sur une très grande échelle.

On la rencontre partout dans l'Afrique Occidentale, bien que partout elle ne soit pas exploitée.

Faute de moyens de transport économiques, la culture en est très limitée et ne peut se faire que près des centres importants.

Actuellement on ne cultive les sésames qu'en Guinée Française et à Sierra-Leone.

La graine de sésame sert à faire une huile à bouche fort appréciée.

Nous indiquons, page 83, quelle a été l'exportation des sésames ces dernières années en Guinée Française et à Sierra-Leone.

GOMME ARABIQUE

De toutes les colonies de la Côte occidentale d'Afrique, le Sénégal seul exporte de la gomme arabique. Elle est produite par diverses variétés d'acacias. L'acacia Vieck donne la plus plus pure et la plus recherchée.

Ces variétés d'accacias se rencontrent sur la rive droite du Sénégal, dans les forêts de la Mauritanie, et également dans le Ferlo sur la rive gauche du fleuve. La récolte en est faite par les Maures qui ont pour ainsi dire monopolisé ce commerce.

Saint-Louis est le point d'exportation de la gomme. Toute la production est dirigée sur Bordeaux.

Elle était en 1880 de 1.261.618 kilogs. Elle atteignait plus de 4 millions de kilogs en 1898.

Le tableau, page 83, donne en francs les quantités de ce produit exportées en ces dernières années.

COLAH

La noix de colah est le fruit de la Sterculie acuminée, plante de l'Afrique équinoxiale.

Ce fruit remplace pour les nègres de l'Afrique Occidentale, la coca des Indiens du Pérou, le maté des indigènes du Brésil.

Il rentre dans la classe des aliments dits d'épargne et est considéré comme un aliment de première nécessité.

La noix de colah joue dans les centres africains un véritable role social.

L'arbre qui le fournit n'est pas très abondant. On le rencontre surtout dans la colonie de Sierra-Leone. Il existe également en Guinée Française, mais ses fruits sont plus petits et moins recherchés. On en signale l'existence à la Côte d'Ivoire.

Le colah fait l'objet d'un commerce important entre les colonies de l'Afrique Occidentale. Sierra-Leone en exporte beaucoup principalement au Sénégal, qui lui-même fait transiter une grande partie de ses arrivages sur le Soudan.

Les caravanes, retour de la Côte, l'emportent dans l'intérieur

Exportation de la Gomme Arabique

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Sénégal.	3.310.825	4.255.925	3.841.070	2.597.440	2.193.542	2.328.816	2.979.742	4.669.531	4.466.245

Exportations des Sésames

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Guinée Française.	336.310	*100.000	97.399	15.518	130.826	46.694	109.160	108.681	82.953
Sierra-Leone.	*30.000	31.225	38.000	44.475	34.725	9.800	23.600	1.325	1.325
Totaux.	366.310	131.225	135.399	59.993	165.551	56.494	132.760	110.006	84.278

* Chiffres approximatifs.

du pays. Il parvient jusque dans le Sahara, le Fezzan, etc... Peut-être même va-t-il jusqu'à la région des grands lacs.

Vu son prix élevé la noix de colah est devenue dans certaines régions un symbole de paix et d'hospitalité.

L'Europe en importe peu à l'état frais. Par contre elle en importe d'assez grandes quantités à l'état sec.

La vulgarisation du colah à titre de reconstituant est due en très grande partie au Dr Heckel, de Marseille.

GINGEMBRE

Ce que nous connaissons sous le nom de gingembre est la racine d'une plante de la famille des amoniées.

Cette racine fortement aromatique est très utilisée comme condiment et comme médicament.

Les anciens connaissaient le gingembre et le récoltaient en Arabie et aux Indes.

La colonie de Sierra Leone est la seule qui en fasse le commerce à la Côte Occidentale d'Afrique.

Le gingembre est exporté sur Liverpool où l'Amérique vient en acheter des quantités importantes.

PIASSAVA

On désigne sous ce nom la fibre d'une sorte de palmier sauvage qui jusqu'à maintenant n'était exploité qu'au Brésil.

C'est une fibre très résistante que l'on emploie à la fabrication des balais.

Depuis quelques années Sierra-Leone en exporte des quantités toujours croissantes.

Il semble que ce produit soit appelé à un certain avenir et tout porte à croire qu'il sera exploité dans les autres colonies de la Côte.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

DANS

L'AFRIQUE OCCIDENTALE[1]

L'histoire des télégraphes dans l'Afrique Occidentale est celle de la pacification.

En suivant la pose du fil on se rend admirablement compte des étapes successives de la pacification dans notre empire africain.

En 1862, Faidherbe construisit le premier télégraphe du Sénégal. Il fit poser un fil reliant Dakar à Saint-Louis par la côte. Ceci démontre combien était encore précaire l'occupation du Cayor à cette époque.

En 1868, le télégraphe suit jusqu'à Dagana la colonne d'occupation qui s'avance dans le bassin du Sénégal. Ce n'est qu'en 1877 que la ligne atteint Podor à 200 kil. de Saint-Louis. Trois ans plus tard le point terminus est reporté à Saldé. La pose se poursuit lentement.

A partir de 1880 le général Borgnis-Desbordes, maître de la région de [Bammako, fait partir un fil de ce point pour aller à la rencontre de celui qui remonte le Sénégal. En 1885 les deux fils se rejoignent à Bakel, et le bassin de Niger et alors en communication avec Dakar.

(1) D'après l'article de M. Binger, paru dans la revue *La Géographie* de janvier 1900.

En 1886 l'ancienne ligne de Dakar à Saint-Louis est remplacée par un fil qui suit le chemin de fer nouvellement construit.

La même année Joal sur la côte est relié à Rufisque.

En 1891 le poste de Kaedi est relié à la grande ligne de Dakar à Bammako.

En 1893 un fil part de Thies se dirigeant vers le Sine Saloum, passant par Fatick et Kaolak. Il atteint, après avoir contourné le territoire de la Gambie, Sedhiou, dans la Casamance, en 1896 et est poussé jusqu'à Carabane à l'embouchure de cette rivière, en 1900.

Pendant la même période la grande ligne de Saint-Louis-Bammako est prolongée à travers le Soudan par Segou Sikoro, San, jusqu'à Oouadadougou, qui est atteint en 1896.

Deux lignes annexes sont entreprises. La première de Segou Sikoro à Tombouctou, l'autre de San à Djenné et Bandiagara.

Ces deux lignes sont actuellement poursuivies : celle de Bandiagara vers Say et le Tchad, celle de Tombouctou vers In-Salah, où viendra aboutir le fil algérien d'El-Goléah.

En 1895 et 1896 un fil est détaché de la grande ligne Dakar Bammako, traversant les régions sud du Soudan, Siguiri et Kankan. Les travaux de cette dernière ligne se poursuivent actuellement en vue d'atteindre la Côte d'Ivoire par le bassin du Cavally.

En 1893 une ligne est construite à la Côte d'Ivoire suivant le rivage de Bliéron à l'ouest à New-Town dans la Côte d'Or anglaise.

En 1892, au Dahomey, un fil est posé entre Cotonou, Porto-Novo et Abomey. En 1894 Cotonou est rattaché à Togo capitale de la colonie allemande. La même année le fil reliant Cotonou à Abomey, est détourné sur Carnotville et le Haut Dahomey.

En 1896, la Guinée est rattachée au réseau Soudan-Niger-Sénégal, par une ligne partant de Conakry et allant à Faranah et Kankan.

En 1897 un fil relie Timbo à cette ligne. Il atteint Labé en 1899, et sera poussé prochainement jusqu'à Bafoulabé sur le Sénégal.

En 1898 et 1899 en vue de relier plus directement la Guinée Française au Sénégal, un fil est posé à Conakry à Veligara (Casamance) par Boké (Rio-Nunez). En même temps, ce même réseau Guinée-Casamance-Sénégal, est rattaché à Kayes par un fil direct détaché de Sine.

Au cours de ces mêmes années 1899 et 1898, le Dahomey est relié au Sénégal, par la jonction à Oouadadougou des fils venant de Carnotville et de Ségou-Sikoro.

Enfin l'année 1900 verra la jonction de la Côte d'Ivoire au Sénégal, au Dahomey et à la Guinée, par la ligne déjà construite, d'une part de Lanfiéra à Kong en passant par Bobo-Dioulasso, et de l'autre de Grand-Bassam à Bondoukou. Il ne reste plus à poser que la section de 250 kilomètres entre Bondoukou et Kong.

L'ensemble du réseau peut donc être considéré comme terminé. Toutes nos colonies sont ou vont être dans quelques semaines reliées les unes aux autres par des fils télégraphiques.

Il ne reste plus maintenant qu'à pousser les lignes se dirigeant vers le Tchad et l'Algérie et à entreprendre la construction de lignes annexes au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Toutes les lignes du Sénégal, de la Guinée et du Soudan sont dues à M. Bourrel.

En 1900 la longueur de notre réseau africain dépasse 9.000 kilomètres se répartissant comme suit :

Dakar à Saint-Louis	370	kilomètres.
Saint-Louis, Kayes, Bammako, Segou, Oouadadougou, Carnotville et Cotonou	3.220	—
Ségou à Tombouctou	560	—
Saint-Louis à la barre	15	—
Podor	30	—
Saldé à Kaédi	60	—
Badoumbé à Nioro	140	—
San à Bandiagara	200	—
Carnotville à Parakou	60	—

Cotonou à Togo.	120	—
Cotonou à Allada.	50	—
Lanfiéra à Kong.	240	—
Grand-Bassam à Bondoukou . .	300	—
Bliéron à New-Town.	580	—
Thies, Kaolak, Sine, Kayes. . .	720	—
Rufisque à Joal Diourbel. . . .	150	—
Fatik à Foundiougne..	30	—
Kaolak à Nioro.	60	—
Carabane à Sine..	440	—
Conakry, Boké, Veligéra. . . .	537	—
Louga à Dagana	150	—
Conakry, Farana, Kankan, Kita.	981	—
Bambaéa, Timbo, Labc. . . .	170	—
Conakry, Farmoréah, Benty.. .	100	—
	9.121 kilomètres.	

RÉSUMÉ

Pour les six colonies, le mouvement commercial de ces dix dernières années se présente comme suit :

PROGRESSION DU COMMERCE
dans les six Colonies réunies de :
SÉNÉGAL, GUINÉE FRANÇSE, CÔTE D'IVOIRE, SIERRA-LEONE, GAMBIE, GUINÉE PORTUGSE.

Francs
1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899
150 millions
140 »
130 »
120 »
110 »
100 »
90 »
80 »
70 »
60 »
50 »
40 »
30 »
20 »
10 »
64.3?3.000
71.220.000
78.045.000
81.415.000
92.185.000.
86.501.000
98.962.000
106.017.000
127.278.000
141.291.000
Progression des 6 Colonies
38.387.000
38.588.000
49.216.000.
50.587.000.
62.652.000
57.714.000.
65.198.000.
74.092.000
89.769.000
102.156.000.
Colonies Françaises
25.943.000.
32.632.000
29.829.000.
30.828.000
29.533.000.
28.787.000
32.869.000
31.925.000.
37.508.000
39.135.000.
Colonies Étrangères

	Colonies françaises.	Colonies étrangères.	Total.
	—	—	—
1890	38.387.000 francs	25.943.000 francs	64.330.000 francs
1891	38.588.000 —	32.632.000 —	71.220.000 —
1892	49.216.000 —	29.829.000 —	79.045.000 —
1893	50.587.000 —	30.828.000 —	81.415.000 —
1894	62.652.000 —	29.533.000 —	92.185.000 —
1895	57.714.000 —	28.787.000 —	86.501.000 —
1896	65.198.000 —	32.862.000 —	98.067.000 —
1897	74.092.000 —	31.925.000 —	106.017.000 —
1898	89.768.000 —	37.508.000 —	127.276.000 —
1899	102.156.000 —	39.135.000 —	141.291.000 —

soit une augmentation de 120 0/0 entre 1890 et 1899.

La proportion n'est pas la même pour les colonies étrangères et pour les colonies françaises. Ces dernières ont distancé leurs voisines. En effet, nous trouvons que l'augmentation a été pour elles de 266 0/0, alors qu'elle n'a été que de 51 0/0 pour les autres.

Il y a lieu d'observer qu'en 1890, année de laquelle nous partons, les colonies étrangères avaient déjà acquis une situation commerciale, alors que le Sénégal était en pleine période de transformation et que la Guinée Française et la Côte d'Ivoire existaient à peine.

Ces dix dernières années de travail et d'efforts ont donné des résultats vraiment bien encourageants, surtout pour la Guinée Française et la Côte d'Ivoire qui se sont développées sans autre aide que celui qu'elles ont trouvé :

1° Dans leur propre vitalité;

2° Dans leur administration locale;

3° Dans leur régime douanier.

Bien que ce ne soit pas ici la place de faire de la controverse, qu'il nous soit cependant permis de rappeler que la Guinée Française n'a jamais eu, et que la Côte d'Ivoire n'a plus de tarifs différentiels et d'affirmer hautement qu'une grande partie de leur prospérité vient de là.

Par les résultats obtenus avec des moyens pour ainsi dire primitifs, on peut prévoir l'importance que prendront ces colonies

africaines le jour où, dotées de l'outillage indispensable à un organisme commercial, elles pourront recevoir et rendre dans la mesure de leur force de production. Jusqu'ici nous n'avons pu qu'effleurer ces pays ; nous n'en connaissons encore que les produits spontanés dont la valeur peut supporter les frais énormes qui grèvent leur prix d'achat, et par suite en limitent la consommation.

L'effort à faire doit porter sur l'outillage de nos colonies et la création de moyens de transport économiques. Chaque étape du rail de la Côte vers l'intérieur est un nouveau champ ouvert à notre industrie et à notre commerce. C'est l'utilisation de nouvelles bonnes volonté, c'est la fécondation de territoires auxquels il ne manque pour produire que la possibilité de réaliser.

De même que la fonction crée l'organe, de même le rail crée la production. C'est lui qui fera nos colonies riches et prospères. Mais c'est à nous de le poser.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOTICE DE LA C[ie] FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE 1
Création de la Compagnie. — Organisation générale. Comptoirs d'Afrique. — Personnel Européen. — Conseil d'Administration. — Importations et exportations.

LA C[ie] FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900. 7
Produits. — Statistiques. — Cartes.

SÉNÉGAL 13
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

GUINÉE FRANÇAISE 23
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

CÔTE D'IVOIRE. 33
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

SIERRA-LEONE. — COLONIE ANGLAISE 41
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

GAMBIE. — COLONIE ANGLAISE. 51
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

GUINÉE PORTUGAISE. 59
Histoire. — Administration. — Recettes locales. — Commerce. — Travaux publics. — Instruction publique. — Lignes de navigation.

PRODUITS :
Arachide. 65
Caoutchouc. 68
Huile de palme et palmiste 71

Acajou 72
Bétail 74
Cuir 75
Gomme copal. 76
Or. 76
Ivoire. 79
Oiseaux 79
Café 80
Sesame. 81
Gomme arabique 82
Colah 82
Gingembre. 84
Piassava 84
Lignes télégraphiques françaises dans l'Afrique Occidentale . . . 85
TABLE DES MATIÈRES. 93

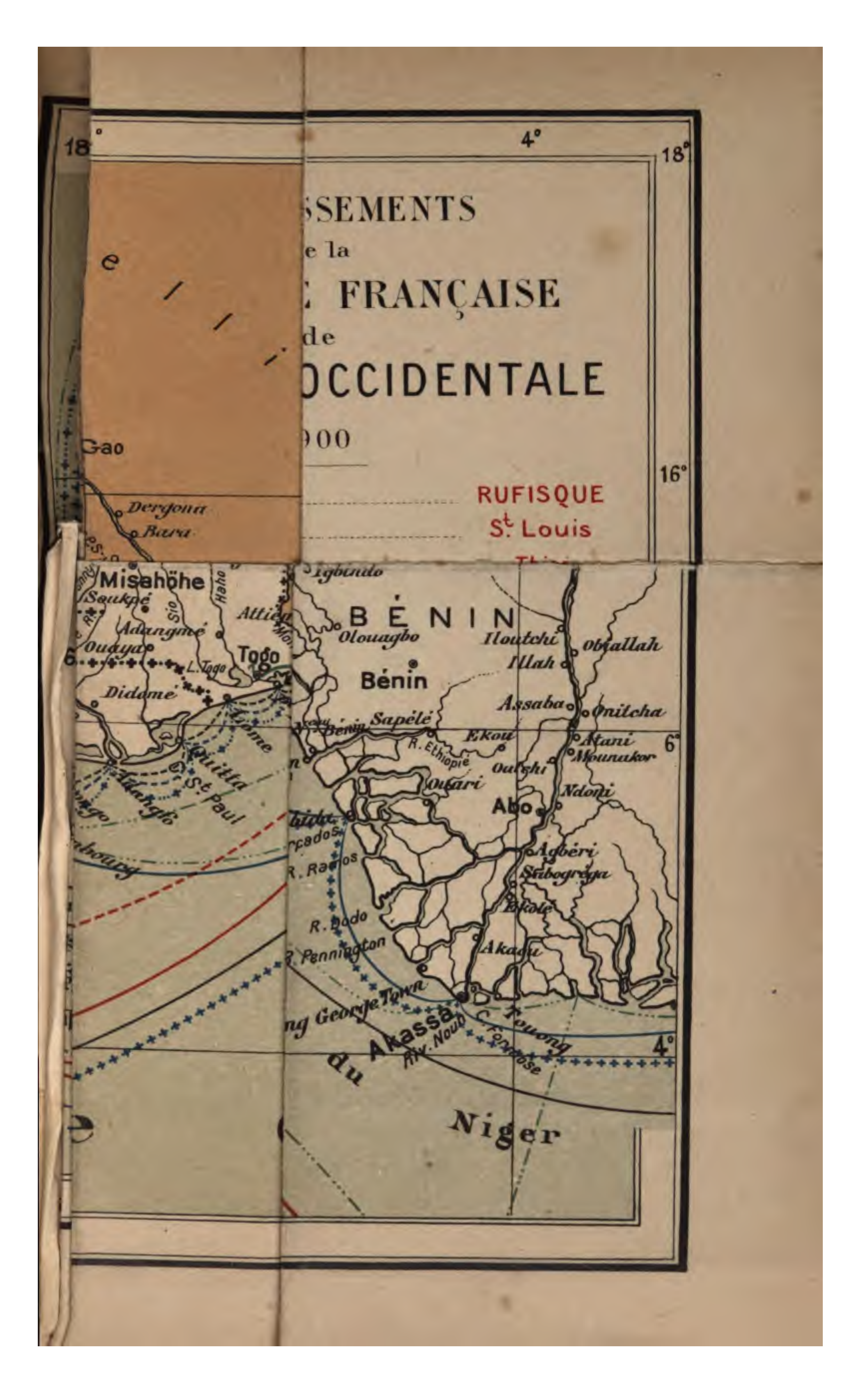
CARTE

Carte des Etablissements de la C[ie] Française de l'Afrique Occidentale.

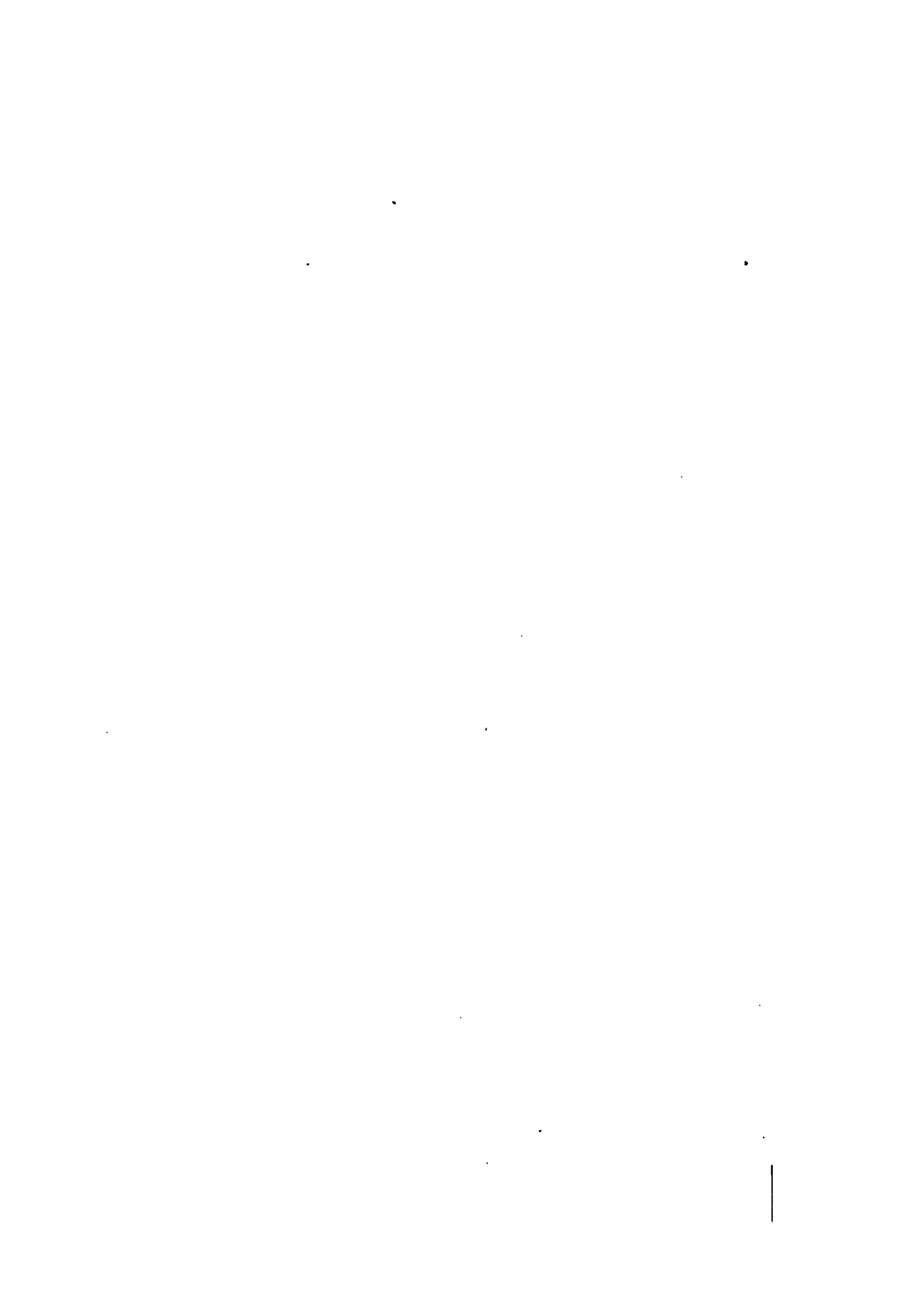
TABLEAUX

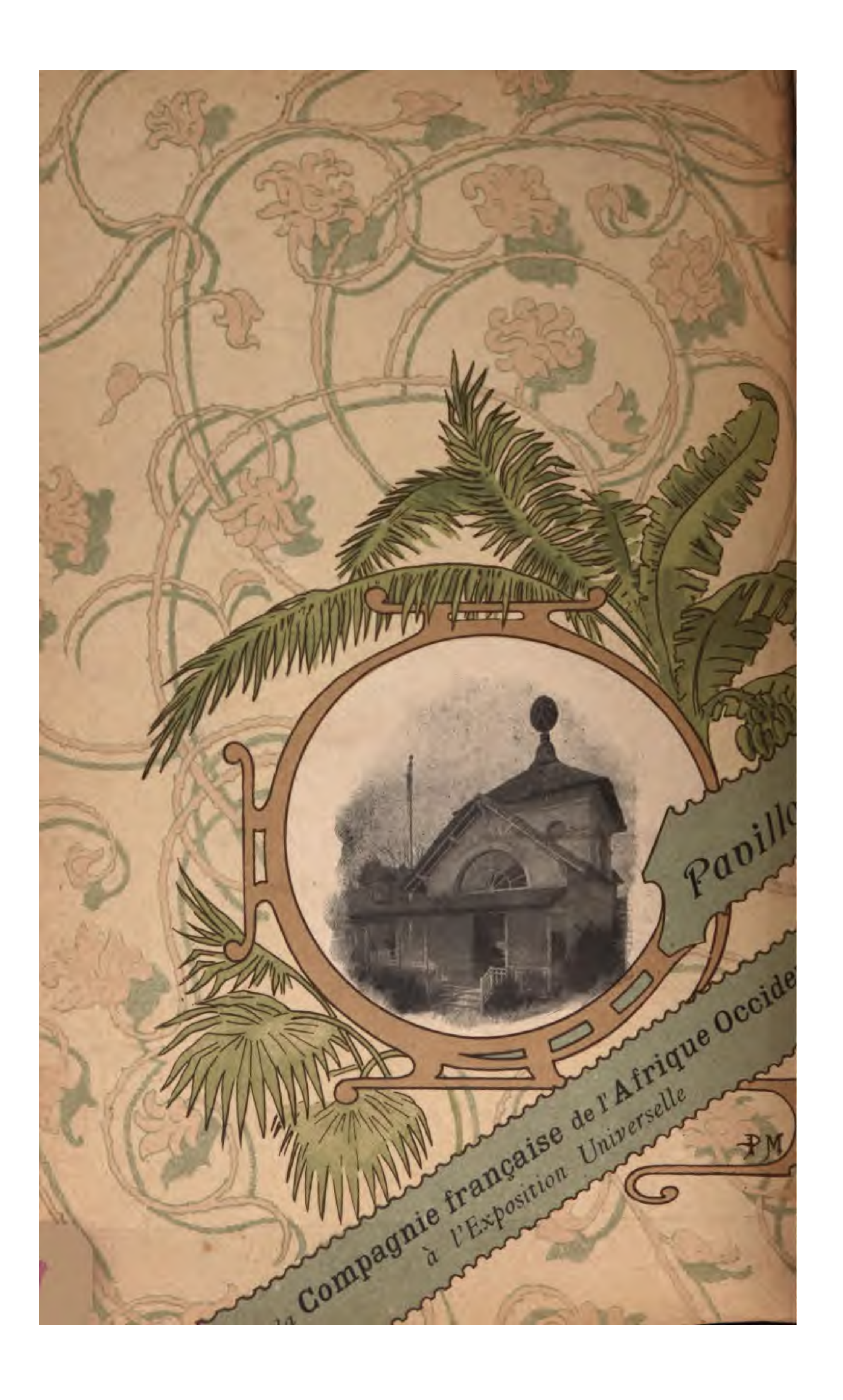
Graphique du mouvement du commerce et des finances des colonies du Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée Française, Sierra-Leone, Gambie, Guinée Portugaise.

Levallois-Perret — Imp. CRÉTÉ DE L'ARBRE.



18°
4°
18°
SSEMENTS
e la
FRANÇAISE
de
OCCIDENTALE
900
16°
RUFISQUE
St Louis
Gao
Dergoua
Bara
Misahöhe
Soukpé
Sio
Haho
Attiéy
Adangmé
Ouaya
Togo
L. Togo
Didame
Lome
Quitta
C. St Paul
Adangbé
BÉNIN
Olouagbo
Bénin
Sapélé
Houtchi
Illah
Assaba
Onitcha
Obiallah
Ekou
R. Ethiopie
Atani
Mounakor
6°
Ouchi
Ndoni
Ouari
Abo
Agbéri
Sabogréga
Ekolé
Akadu
R. Ramos
R. Dodo
R. Pennington
Forcados
King George Town
Akassa
Riv. Noun
C. Formose
Toucong
4°
du
Niger

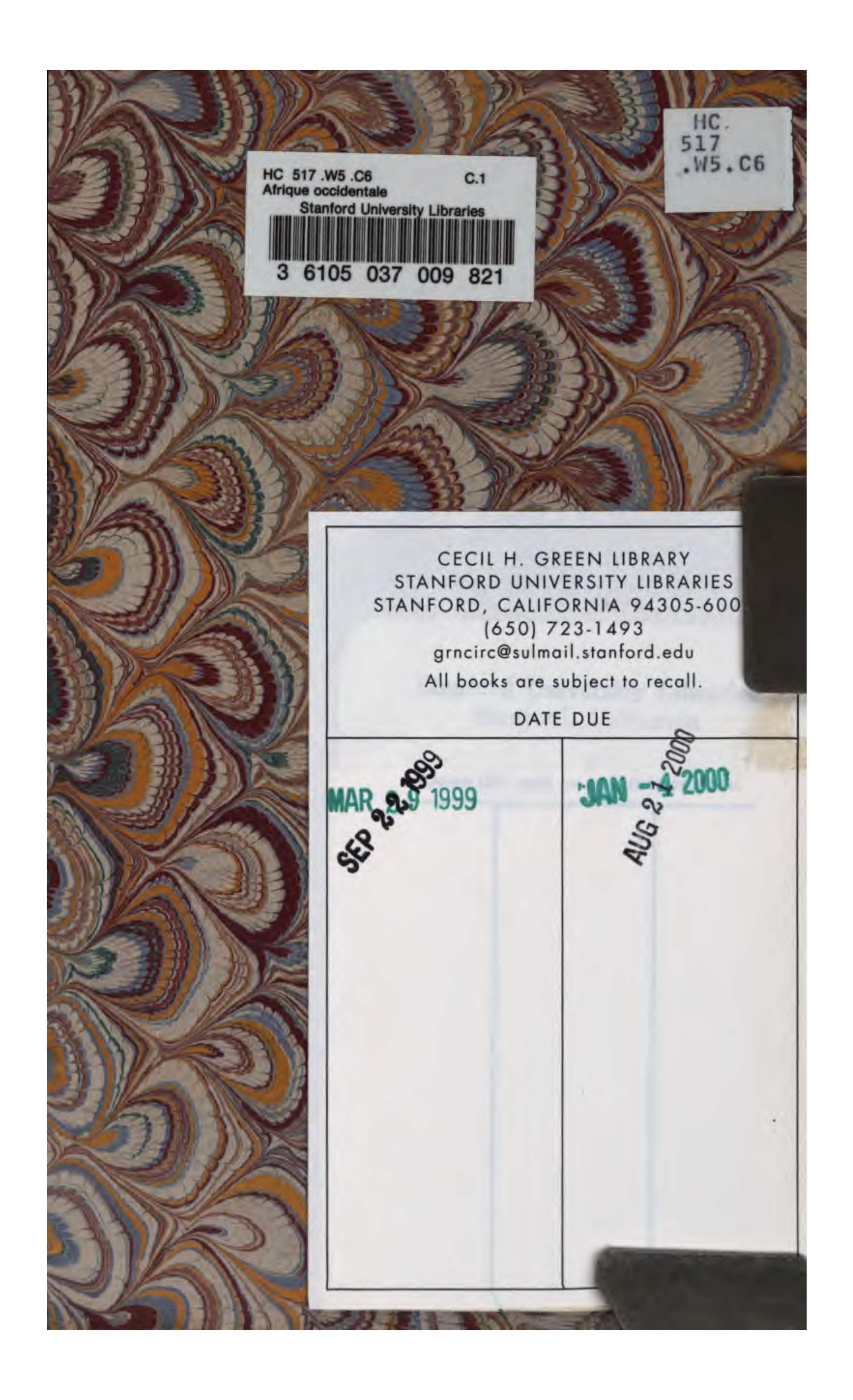



Pavillo
la Compagnie française de l'Afrique Occide
à l'Exposition Universelle
PM


Pavillo
Compagnie française de l'Afrique Occiden
à l'Exposition Universelle
PM

70r (17)





HC 517 .W5 .C6 C.1
Afrique occidentale
Stanford University Libraries
3 6105 037 009 821
HC
517
.W5.C6
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-600
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
MAR 29 1999
SEP 22 1999
JAN -4 2000
AUG 21 2000

